de Bruxelles qui oubliait qu'il était aussi, fût-ce seulement ebrenamtlich, SS-Gruppenführer, on s'interroge sur les raisons de cette hâte. Himmler savait pourtant qu'en principe il était déjà décidé depuis le début de janvier d'établir une Zivilvervaltung en Belgique et dans le Nord de la France et qu'en conséquence la nomination d'un HSSPF accompagnerait automatiquement celle du Reichskommissar à la tête du nouveau régime d'occupation (215). Mais ce n'est pas ainsi que le Reichsführer voyait les choses. Il souhaitait à Bruxelles un HSSPF à part entière, c'est-à-dire doté des compétences politiques et policières. Pour mettre, à temps, en des mains sûres la politique ethnique de la SS (Germanische Arbeit), il s'imposait de hâter la nomination de son protégé, Jungclaus, et ce, avant l'arrivée du Reichskommissar. Le nouveau détenteur du pouvoir se verrait ainsi placé devant un fait accompli (216).

Ce calcul s'avéra faux, car Reeder avec le discret appui de l'OKW refusa obstinément d'accepter l'humiliante exigence d'Himmler. Celui-ci dut alors se résoudre à patienter jusqu'à l'établissement d'une administration civile et la nomination du Reichskommissar. Il devait encore commettre un second mécompte générateur d'un nouvel échec (217).

# II. APRES SALZBOURG (MARS-AOUT 1944)

Après les entretiens Himmler-Elias-Van de Wiele à Salzbourg des 29 février et 1<sup>er</sup> mars 1944, l'Administration militaire se maintiendrait encore pendant environ 4 mois et demi. Mais elle savait que ses jours étaient comptés puisque le 3 janvier déjà, à Berlin, en présence de Reeder, la décision de principe était tombée de lui substituer une administration civile avec un commissaire du Reich et un HSSPF. Sans illusion sur le résultat final, Reeder ne pouvait plus mener que des combats d'arrière-garde dans lesquels il donna lui-même l'impression de défendre avec de moins en moins de cœur le VNV.

Dans l'étude de l'évolution de la situation après Salzbourg, il faut clairement distinguer d'une part les réactions au niveau inférieur : La DeVlag, le

<sup>(215)</sup> Cfr supra, p. 119.

<sup>(216)</sup> Comme note 212, pp. 45-46. Selon Reeder, Himmler n'était pas un vif partisan d'une administration civile avec un Commissaire du Reich. Il estimait qu'un HSSPF sous ou à côté d'un commandant militaire politiquement faible serait beaucoup plus indépendant que sous un Commissaire du Reich pouvant commander sur le terrain de la politique ethnique. Fin 1942, Himmler aurait dit à Reeder : « Meine Volkstumswünsche will ich in Belgien gesichert baben, die Politei bekomme ich so wie so. » Cela doit être ainsi compris : la nomination d'un Commissaire du Reich à Bruxelles place automatiquement, via le HSSPF, la police sous mon autorité; si cela se produit, je dois obtenir des garanties pour ma politique ethnique avant la nomination d'un HSSPF.

<sup>(217)</sup> Cfr infra, p. 178.

VNV et Rex; et d'autre part les réactions au niveau supérieur : celui de l'administration d'occupation et d'Himmler et Hitler. Le lecteur ne doit pas perdre de vue que, par souci de clarté, nous nous limitons ici aux aspects politiques de l'évolution en question. L'aspect policier fera l'objet de notre prochain et dernier article.

# § 1. La DeVlag, Verschaeve, le VNV

On dispose de peu de sources pour la connaissance de l'état d'âme d'Elias, de Van de Wiele et de leurs partisans respectifs peu après l'entretien avec Himmler de fin février-début mars 1944. Les deux partis respectèrent si bien la consigne du silence donnée par le Reichsführer-SS qu'un document allemand qualifia cette discrétion politique « d'inhabituelle en Flandre » (218). Pour répondre à la question de savoir qui se considérait vainqueur et qui se considérait vaincu dans le camp flamand, quelques rares mais précieuses indications peuvent être trouvées dans des rapports de services d'occupation compétents et apparemment bien informés. Selon Reeder, dans la DeVlag, on « n'était pas content de la tournure des événements » parce qu'on « y avait attendu une décision claire et la reconnaissance comme parti national-socialiste (210) ». A cela s'oppose le fait qu'Himmler avait reconnu le droit à l'existence de la DeVlag comme partenaire politique à part entière du VNV en décidant que la lutte ne devait pas finir par l'élimination de l'une des parties et que les meilleurs gagneraient (200) ! En ce qui concerne le VNV, la Propaganda-Abteilung constate que « le silence glacial » d'Elias après le communiqué de presse du 1er mars (221) fut ressenti comme « très dégrisant et décevant » par les sympathisants non inscrits au parti et dans les milieux du VNV qui, suite à l'échec des pourparlers, craignaient un renforcement de la tendance thioise (222). La désillusion causa très vite « un certain abattement » et même « une certaine résignation » (228). Reeder également utilisa pour

<sup>(218)</sup> Selon un rapport de Berlin du 24 mars 1943 dont on n'a pu retrouver l'origine (CREHSGEM, BDC III, Van de Wiele).

<sup>(219)</sup> TB 27 (T-501, 106, 910).

<sup>(220)</sup> Van de Wiele reçut-il d'Himmler, après les entretiens de fin février-début mars 1944, l'assurance que la DeVlag était la seule organisation qui avait encore un avenir politique en Flandre ? Il l'affirma le 20 juillet lors d'une réception à Bruxelles à l'occasion de son 42<sup>mos</sup> anniversaire. Selon le service de presse de la DeVlag, il aurait déclaré « dans une éblouissante improvisation... que depuis début mars la décision était prise de reconnaître la DeVlag comme la seule organisation à même de développer le national-socialisme en Flandre » (CREHSGM, DeVlag, II, 7).

<sup>(221)</sup> Cfr supra, p. 133.

<sup>(222)</sup> Stimmungsbericht der Propaganda Abteilung Belgien für die Zeit vom 1. bis 29. Februar 1944, 10 mars 1944, p. 2 (BAK, NS 19/1541 et T-175, 80, 260068).

<sup>(223)</sup> Idem pour mars 1944, 8 avril 1944, p. 1 (BAK, NS 19/1541 et T-175, 80, 260081).

qualifier l'attitude du VNV des termes comme « abattement », « inertie » et « résignation » (224), appréciation allemande qui trouve une confirmation remarquable dans l'éditorial de Jan Brans dans Volk en Staat du 23 mars. Le rédacteur en chef responsable, écrivant en connaissance de cause, admet que « les nerfs de nos camarades sont mis à l'épreuve », qu'il « règne depuis des semaines un silence déprimant » et « que dans cette atmosphère tendue certains ont perdu pied ». « C'est la période de la grisaille qui cache encore le soleil », conclut-il plein d'espoir (225). La grave préoccupation de la direction du VNV se révéla encore deux mois plus tard lorsqu'Elias, à la fin d'un voyage politique à travers la Flandre, laissa échapper avec soulagement : « Le mouvement est encore plus fort que je ne le pensais (226). »

Une note plus légère est parfois bienvenue dans un récit aride; nous nous devons donc de révéler au lecteur le jugement de Berger. Il signala à Himmler que Reeder avait convoqué Elias après son retour de Salzbourg (227). Le placide paysan, raconta-t-il, s'était violemment fâché (228), le chef du VNV ayant refusé de suivre les exigences posées par le Reichsführer (229). Reeder (selon Berger, qui en mars n'avait même pas rencontré le Militärverwaltungschef) en aurait finalement conclu que le chef du SS-Hauptamt avait quand même raison lorsqu'il avait affirmé qu'Elias et le VNV « étaient dirigés par Rome (230) ». Ce qui suit est également révélateur de la présomption du personnage : « Du compte rendu de l'entretien (231) je conclus que le Dr Elias éprouve une crainte physique à mon égard. »

Contrairement à Elias, après la rencontre avec Himmler, Van de Wiele ne dut pas se poser la question : quoi maintenant ? Il n'était que tout naturel que la DeVlag continua la politique de collaboration. Van de Wiele n'avait rien demandé et rien perdu, au contraire. Des deux chefs flamands, il fut, dès lors, le premier à convoquer les dirigeants de son mouvement. La

<sup>(224)</sup> TB 27 (T-501, 106, 909). Le jugement de Reeder était en grande partie inspiré par les rapports de la Propaganda Abteilung.

<sup>(225)</sup> J. BRANS, Onvoorwaardelijk vertrouwen dans Volk en Staat, 23 mars 1944.

<sup>(226)</sup> K. LAMBRECHTS, Een tocht van de Leider door Vlaanderen dans Volk en Staat, 26 mai 1944. Elias ne fit pas cette déclaration en public, mais au cours d'une conversation avec Lambrechts qui en tant que chef de la propagande du VNV la diffusa dans la presse.

<sup>(227)</sup> Berger à Himmler, 18 mars 1944 (BAK, NS 19/neu 919).

<sup>(228)</sup> Reeder était issu d'une famille paysanne du Schleswig-Holstein. Contrairement à l'affirmation de Berger, Reeder n'était pas d'un naturel calme dans les rapports humains mais plutôt d'un tempérament emporté (Lettre du professeur F. Petri à l'auteur, 7 septembre 1979). Cependant, il se dominait dans la rédaction de ses rapports et lettres à Himmler.

<sup>(229)</sup> Selon Berger, les trois conditions posées par Himmler étaient : 1) trève entre le VNV et la DeVlag ; 2) lutte contre le bolchévisme ; 3) fidélité au Fübrer. Les sources (incomplètes) disponibles ne font pas apparaître que la question de la fidélité à Hitler fut posée.

<sup>(230)</sup> La domination du VNV par l'Eglise catholique est un des éléments risibles de l'argumentation de Berger. Cfr Cabiers, 5, p. 88.

<sup>(231)</sup> La note dont Berger fait ici mention n'a pas été retrouvée. On se demande comment s'y serait exprimée la peur physique d'Elias à l'encontre de Berger.

réunion se tint à Courtrai le 5 mars (282). A son propos on sait seulement que Van de Wiele ne voulut y communiquer aucun détail concernant ses conversations avec Himmler. La ligne demeurait inchangée sous le signe de la fidélité inconditionnelle au national-socialisme, au Reich et au Führer (288). Van de Wiele parla dans le même sens une semaine plus tard à trois réunions régionales de la DeVlag dans le Limbourg. Du compte rendu très bref qui en a été conservé, il ressort qu'il y traita également des problèmes de tactique (284). Il était essentiel, selon lui, de recruter de nombreux cadres « que nous devrons mettre à l'œuvre au moment opportun ». Il est évident qu'il escomptait un affaiblissement sinon la disparition d'un VNV « qui venait de recevoir sa dernière chance ». Il supposait qu'Elias souhaitait dissoudre le VNV mais que la direction du mouvement ne le suivrait pas en ce sens (285). Il nous incombe, concluait-il, « de gagner pour nous les meilleurs éléments du VNV sans attaquer ouvertement le mouvement lui-même (236) ».

De mars 1944 à la fin de l'occupation, la DeVlag n'aurait plus comme activité politique digne de ce nom que le recrutement de volontaires pour le Front de l'Est. Il en alla de même pour le VNV qui, en outre, s'abstenait en matière de recrutement. Dans les deux mouvements, on s'appliqua désormais essentiellement au renforcement de l'organisation interne notamment, par l'organisation de réunions locales ou régionales et par le développement de la formation doctrinale (207). L'explication du déclin des activités réside pour le VNV dans le découragement et la résignation signalés précédemment, pour le VNV et la DeVlag (et aussi pour Rex) par la terreur croissante à laquelle les collaborateurs réels ou supposés étaient exposés par le fait de la Résistance (238). Nous y reviendrons ultérieurement (239). L'évolution des relations dans le camp de la collaboration flamande est importante dans le cadre de notre sujet. Un élément significatif à ce propos est le contact entre Van de Wiele et Verschaeve.

Dès son retour d'Allemagne, Van de Wiele a dû mettre (oralement ou

(232) A l'occasion du premier anniversaire de l'assassinat de Jan Acke, admnistrateur de la maison d'édition Steenlandt qui travaillait pour la DeVlag et la Propaganda Abteilung Belgien.

(234) A l'occasion des conférences régionales de la DeVlag, Van de Wiele parla le 12 mars à Léopoldsburg, Overpelt et Maaseik (Arch. pers. A.).

(235) Van de Wiele parlait du Conseil de Direction du VNV (Raad van Leiding). En fait, Elias ne réunissait jamais ce conseil. Il réunit bien le Conseil général du VNV (Algemene Raad), qui rassemblait les cadres jusqu'au niveau du chef d'arrondisse-

(236) Cfr lettre de Verschaeve à Van de Wiele, 10 mars 1944, infra, p. 144.

<sup>(233)</sup> TB 27 (T-501, 106, 913-914) et Anna SOENTGEN, Zeittafel bedeutsamer Begebenbeiten aus den Gebieten Politik, Volkstum, Kultur und Verwaltung der Militärver-waltung in Belgien (BAK, All. Proz., 4, von Falkenhausen, 51). Fräulein Söntgen, secrétaire de von Craushaar, et également de Reeder après l'évacuation de la Belgique, dressa ce tableau à l'usage des avocats de Reeder en juillet-août 1949.

<sup>(237)</sup> Cfr TB 26 et 28 (T-501, 106, 728 et 975). Circulaire nº 13 de la direction du VNV aux chefs d'arrondissement et le rapport allemand du 24 mars cité en note 218. (238) TB 26 (T-501, 106, 713-714 et 740).

<sup>(239)</sup> Cfr article final.

par écrit) Verschaeve au courant. Ce dernier s'appliqua tout aussi vite à procurer à son informateur la satisfaction d'une réponse louangeuse, Cette pièce est datée du 10 mars et n'est disponible que dans une traduction allemande qui fut vraisemblablement établie d'ordre du chef de la DeVlag à l'usage de Berger et Himmler mais qui reflète fidèlement le style bien connu de l'auteur (240). « La vérité est un grand bien et l'on doit s'en réjouir », déclarait Verschaeve au début de sa lettre. « Mais la lumière eut été meilleure et l'éclat encore davantage », poursuivait-il. Un passage sévère pour Elias venait ensuite. « Comme vous me l'avez appris, la Flandre n'a point brillé en la personne de son représentant (241). Il ne subsiste donc plus que la piètre satisfaction de l'établissement de la clarté. Par ses nombreux et éminents adhérents, le VNV méritait mieux que l'attitude terne (242) et ambiguë (243) de son chef, attitude qui cependant a précisément apporté la clarté. Maintenant on sait que notre peuple n'a aucun avenir et aucun salut à attendre de cet homme et des calculateurs politiques de son entourage. Il s'est enfoncé lui-même. Puissent les nombreux bons éléments du mouvement le quitter et entamer le seul travail constructif que notre peuple peut encore entreprendre : lutter et travailler. Prendre le vent est lâche... Qu'au nom du ciel ils luttent et travaillent, sinon pour l'Allemagne, du moins contre le bolchévisme (244), »

En prenant parti pour Van de Wiele, Verschaeve s'opposait immanquablement à Elias. Il n'y avait pas de moyen terme. Verschaeve lui-même le reconnut dans sa lettre à Van de Wiele: « Vous devenez donc notre homme. C'est plein d'espoir et de confiance que je vous salue comme tel. Soyez un chef et procurez-nous des hommes. Notre viril combat d'aujourd'hui deviendra le capital dans lequel les générations futures puiseront la vie (245). » Qu'adviendrait-il des « thiois » (guillemets de Verschaeve) de l'Eedverbond et de De Nationaalsocialist? « Ils vous suivront lorsqu'il auront appris à mieux vous connaître car ce ne sont pas des égoïstes mais des idéalistes loyaux. Leur peuple! La Germanie! Voilà les impératifs de leur idéal qui guideront leur vrai mais sûr cheminement. » Rassurant, le conseiller de Van de Wiele ajoutait que ces thiois se sentaient très attachés à l'Allemagne. « Mais ils ne

(240) Verschaeve à Van de Wiele, Alveringem, 10 mars 1944 (BAK, NS 19/251, 85 et T-175, 68, 2584711-12).

(243) Dans la traduction allemande : « Linienlose Haltung ».

(245) « Sie werden also unser Mann. Ich grüsse Sie voller Hoffnung und Vertrauen als solchen. Seien Sie deshalb Mann und geben Sie uns Männer. Unser Männerkampf (männlicher Kampf) von heute, wird einmal zum Kapital, woraus die kommenden Geschlechter Leben schöpfen. »

<sup>(241)</sup> Au pluriel. Dans la traduction allemande on lit: « mit seinen 'representative men' (in seinen Vertretern) ». Apparemment, Verschaeve désignait Elias et « son entourage de calculateurs politiques ».

<sup>(242)</sup> Lâche ?

<sup>(244)</sup> Voici la traduction allemande: « Er hat sich selbst in den Grund gebohrt. Möchten die vielen guten unter seinen Anhängern ihn jetzt verlassen und die einzig aufbauende Arbeit anfassen, welche unser Volk wieder hinaufbringen kann: Kampf und Arbeit. Sehen wie der Hase läuft, ist feige. Dass sie in Gottes Namen kämpfen und arbeiten, und arbeiten mit Deutschland oder mindestens gegen den Bolsjewismut!

préjugent pas de l'avenir. Ils sont ainsi. Que le VNV puisse encore les présenter sous un faux jour importe peu. Il n'est pas utile d'en dire davantage (246). »

Réconfortant pour Van de Wiele était l'alinéa final : « Je vous souhaite beaucoup de gloire et bon courage dans votre lourde et belle mission. Tout l'appui moral que je peux vous donner, je vous le donnerai. Que Dieu vous bénisse et vous protège (247). »

Le chef de la DeVlag transmit la lettre de Verschaeve à Berger, lequel jubila : Verschaeve se démarquait clairement d'Elias ! C'est « le premier succès de la démarche des Flandernfürsten auprès du Reichsführer », écrivit-il avec un brin d'ironie qui s'adressait également à Van de Wiele, son protégé (248). Berger estimait que l'influence de Verschaeve était grande dans le VNV. Il espérait que beaucoup de membres démissionneraient et adhéreraient à la DeVlag (ce qui n'arriva pas). Il put déjà se réjouir lorsque le 29 mars, il apprit qu'Himmler avait écrit sur la lettre concernant Verschaeve la mention « Sehr Gut » (Très bien) (249).

Comme l'article Aan Vlaanderen in 1944, la réponse de Verschaeve à Van de Wiele éclaire pleinement le cheminement de sa pensée au cours de cette année. Dans son texte de début février, il cherchait encore un équilibre entre le VNV et la DeVlag (250). Un mois plus tard, sur la base d'une information unilatérale de Van de Wiele, il prenait parti contre Elias sans avoir essayé de connaître le point de vue de ce dernier. A Van de Wiele, il écrivit qu'il rompait définitivement avec Elias et son entourage « de calculateurs » sans cependant perdre confiance dans les militants VNV. Il était assez étrange qu'en même temps, Verschaeve plaça ses espoirs en Van de Wiele qui rejetait l'Etat thiois - Verschaeve le savait (251) - et dans les thiois radi-

<sup>(246) «</sup> Was die sogenannten 'Dietscher' des Eidverbandes betrifft und die vom 'Nationalsozialist', die werden Ihnen folgen, sobald sie Sie besser kennengelernt haben, denn sie haben keinen Egoismus, sind ehrliche Idealisten. Ihr Volk! Germanien! sind die beiden Strahlen ihres Ideals, für das sie die echten, auch die bärtesten Wege zu geben bereit sind... Sie lassen, was Zukunft ist, Zukunft bleiben... So sind sie, in welch falschem Licht der VNV sie auch stellen möge. Doch mehr Worte darüber halte ich für zwecklos. »

<sup>(247) «</sup> Ich wünsche Ihnen viel Heil und guten Mut in Ihrer schweren und schönen Aufgabe. Alle moralische Unterstützung, welche ich Ihnen geben kann, werde ich geben. Gott segne und bewahre Sie. » Comme Van Opdenbosch, le père jésuite bien connu, blämait Van de Wiele auprès de lui, Verschaeve lui rétorqua : « Van de Wiele? C'est un homme de cœur et les hommes de cœur sont de braves gens.» A. DE BRUYNE, Hendrik de Man, Cyriel Verschaeve, La Panne, 1964, p. 243.

<sup>(248)</sup> Berger à Himmler, 23 mars 1944 (BAK, NS 19/251).

<sup>(249)</sup> Brandt à Berger au nom d'Himmler, 29 mars 1944 (BAK, comme note précédente). Pour ses appréciations positives, Himmler utilisait les termes « gut » et « sebr gut »

<sup>(250)</sup> Cfr supra, p. 144.

<sup>(251)</sup> VAN DE WIELE, Op zoek naar een Vaderland (A la recherche d'une patrie), Bruxelles, 1942, p. 58 : « Il n'y aura pas d'Etat thiois. Il n'y en aura pas car il ne peut y en avoir un. » Pour mettre fin « une fois pour toutes, à toute équivoque », Van de Wiele désirait faire deux déclarations précises dans son discours du 29 août 1943 aux journées culturelles germano-flamandes à Bruxelles. La première concernait le Dietsland. Van de Wiele déclara : « S'il fallait penser en termes d'Etat... et avoir pour la Flandre le choix entre... la solution d'un petit et terne

caux du Eedverbond et de De Nationaalsocialist qui, s'opposant en cela au chef de la DeVlag, ne furent jamais « à la recherche d'une patrie ». (Op zoek naar een Vaderland, A la recherche d'une Patrie, était le titre d'une brochure publiée par Van de Wiele.) Vansina, son biographe, écrit que « pour certains vieux et fidèles amis, l'attitude de Verschaeve devient, surtout à partir de 1943, inexplicable (252) ». On ne peut mieux dire. Car lorsqu'en mars 1944 Verschaeve bénit et salue, plein d'espoir, Van de Wiele comme « notre homme », il a déjà cédé aux instances de son ami Geerardijn en faveur de l'adhésion au serment de fidélité thiois (253). Personne ne s'étonnera que Verschaeve, « quoique non lié à un parti,... ait été considéré comme un des leurs par la DeVlag et les organisations SS (254) ». Lui-même en est responsable (265). Loin d'être au-dessus de la politique (überpolitisch) comme l'affirmait Reeder (206), Verschaeve s'y laissa engager dans deux mouvements opposés : les thiois en marge du VNV (plus hostiles que favorables) et la DeVlag. L'histoire de son article Aan Vlaanderen in 1944 le prouve. Etait-il en février-mars 1944 tout à fait conscient de cette contradiction et si oui, qu'est-ce qui le poussait en dehors de l'aspiration à l'unité au sein de la collaboration flamande et à la formation « d'un ensemble néerlandais » susceptible de résister à un ensemble allemand (257) ? Ce sont là des questions qui provisoirement doivent rester sans réponse (208). Une explication généreuse de l'attitude du prêtre politicien réside peut-être dans ce que Reeder appelle « la crédulité et la complaisance de Verschaeve en matière politique » (259).

Le 2 mars, Elias était rentré à Bruxelles de Salzbourg les mains vides. La question inévitable était alors : la poursuite de la politique de collaboration avec la Militarverwaltung a-t-elle encore un sens ? (Avec la SS et ses services déguisés elle était arrêtée depuis le 14 août 1943.) Selon Van der Elst, qui peut le savoir en tant qu'avocat et légataire de l'héritage documen-

Etat thiois... et l'annexion pure et simple à l'Allemagne — Pardieu, je choisirais cette annexion, cet Anschluss... » Van de Wiele ajoutait cependant immédiatement que ses propos ne visaient qu'à porter « un coup aux vides fanfaronnades de tant d'imposteurs conscients ou non » (DeVlag. VI, 2, septembre 1943, p. 68).

<sup>(252)</sup> VANSINA, Verschaeve getuigt, p. 789.

<sup>(253)</sup> TB 26 (T-501, 106, 700 et 723).

<sup>(254)</sup> VANSINA, op. cit., p. 789.

<sup>(255)</sup> Verschaeve écrit cependant : « La politique m'importe peu. Qu'on y pense en ce qui me concerne, résulte du bruit que l'on fait autour de mon nom. » (VANSINA, op. cit., p. 790.) Verschaeve lui-même n'était-il pas à l'origine de ces bruits?

<sup>(256)</sup> TB 26 (T-501, 106, 707).

<sup>(257) «</sup> Une masse est mieux à même de se défendre contre une masse. C'est pourquoi j'ai lutté pour faire une masse unique de tout ce qui est néerlandais... Dans des masses, chacune d'elles a le rôle de son importance. C'est pourquoi l'unité néerlandaise, du Dollart à la Somme, est un mot d'ordre qui doit résister à une Allemagne victorieuse et surtout aux Alliés; elle ne fait qu'un avec la libération de l'Afrique du Sud. » (VANSINA, op. cit., p. 175.)

<sup>(258)</sup> On trouvera probablement des éléments de réponse dans la correspondance de guerre conservée, mais dispersée et non encore publiée, de Verschaeve. Une édition scientifique constituerait un apport important à l'histoire de la collaboration politique en Flandre.

<sup>(259) «</sup> Verschaeve, der als leichtgläubig und bilfsbereit auch in politischen Sachen bekannt ist », écrit Reeder au début mai 1944 (TB 28, T-501, 106, 974).

taire du chef du VNV, la décision d'Elias, d'en finir, fut prise immédiatement après l'entretien avec Himmler (200). Pourquoi revint-il sur cette décision après avoir consulté « des compagnons de lutte éminents et responsables » (261) (non nommés) et ne rompit-il pas avec l'administration d'occupation ? On l'ignore (262). Espérons que Van der Elst, à l'aide de la documentation dont il dispose, nous fournira une réponse définitive à ces deux questions dans sa biographie politique du chef du VNV.

La date précise de la décision d'Elias de ne point abandonner la lutte contre la DeVlag ne peut être qu'approximativement déduite. Le 25 mars, il convoqua le Conseil général du VNV à Bruxelles pour expliquer sa décision. Il déclara que les principes fondamentaux du mouvement demeuraient inchangés. « Celui qui aurait pu penser que les activités du VNV aboutiraient à une trahison de nos principes ne connaît pas notre Mouvement », écrivait Brans dans un commentaire de presse sous le titre éloquent « Nous maintenons » (263). Peu après, au début d'avril, Elias entreprit un voyage politique de plusieurs semaines à travers la Flandre (204). Dans des réunions restrein-

(261) VAN DER ELST, art. cité, p. 187. Dans le résumé du discours prononcé le 16 avril 1944 à Gand (cfr infra, p. 148, note 266), on lit : « J'ai discuté des deux éventualités avec des Flamands éminents proches du VNV mais non membres du parti. » Par « Flamands éminents », Elias désignait-il notamment des gens comme Leemans et Romsée ? Très vraisemblablement.

(263) Volk en Staat, 26-27 mars 1944. Brans emprunta probablement le titre de son article à l'allocution d'Elias aux cadres d'arrondissement (cfr note 225). Cfr, en outre, Stimmungsbericht der Propaganda Abteilung Belgien, 8 avril 1944 (BAK, NS 19/ 1541) et le tableau de Fraülein Söntgen (cfr supra, note 233).

(264) Ce voyage se termina fin mai. Cfr l'article cité à la note 226 de K. Lambrechts, Een tocht van de Leider door Vlaanderen.

<sup>(260)</sup> VAN DER ELST, Elias, chef du VNV dans Cabiers, 3, p. 187. Dès le 31 août 1943, tout de suite après les journées culturelles germano-flamandes, F. Wildiers, à ce moment gouverneur d'Anvers, avait insisté dans une lettre à Elias sur la nécessité de poser nettement « l'exigence du maintien de notre autonomie politique et culturelle » et « de mettre fin à la collaboration ». Il fallait saisir l'occasion de rétablir la confiance au sein du mouvement (Arch. pers. A.).

<sup>(262)</sup> Ibidem. Van der Elst (pp. 187-188) énumère les raisons qui déterminèrent Elias à poursuivre malgré tout la collaboration. Le sentiment qu'en mars 1944, les collaborateurs étaient à un point de non retour semble la plus acceptable. Peu plausible est l'explication tirée de la « troisième hypothèse », du moins telle qu'on la connaît par la version Elias-Van der Elst : « Dans le cas d'une paix de compromis à l'Ouest et d'une évacuation des territoires occupés en Europe occidentale sans débarque-ment préalable ou simultané de forces alliées [souligné par nous] ...un espace caractérisé par la vacuité du pouvoir se créerait ou le danger d'une prise du pouvoir communiste devait être sérieusement envisagé... Dans cette 'troisième hypothèse' le VNV devait conserver sa puissance — on pensait surtout à la Zwarte Brigade et à la Wachtbrigade, les unités flamandes du NSKK — pour, en collaboration avec des forces de l'ordre dont disposaient Romsée et ses amis, maintenir l'ordre et réprimer une éventuelle révolte.» Voir notre critique dans Kanttekeningen, II (RBHC, VII, 3-4, pp. 396-400). Il ne faut pas être grand clerc pour comprendre que la « troisième hypothèse » était militairement non fondée. En outre, la gen-darmerie (qui faisait partie des « forces de l'ordre dont Romsée et ses alliés » croyaient disposer) n'était, en juin 1944, fiable qu'à environ 30 % et cela, selon Van Coppenolle qui, en tant que commandant de corps, pouvait en juger en con-naissance de cause (Meldungen aus Belgien und Nordfrankreich de la Sipo-SD de Bruxelles, 12/1944 pour la période du 1<sup>ez</sup> au 15 juin 1944, p. 29. CREHSGM). La « troisième hypothèse » doit surtout être considérée comme une tentative (com-préhensible) de justification de la décision d'Elias de poursuivre la collaboration malgré l'entretien décevant avec Himmler.

tes auxquelles seuls les dirigeants de l'arrondissement visité étaient conviés, il informa ses partisans de l'entretien avec Himmler et justifia la décision de ne pas dissoudre le VNV. Dans ce contexte, Reeder signale, comme si la chose le dérange, qu'Elias revient à tout propos avec « son ancien grief » selon lequel « la DeVlag est l'instrument de la germanisation (265) ». On aimerait en savoir plus sur les arguments développés par Elias et les réactions de ses auditeurs (266). Dans une allocution aux membres dirigeants de l'arrondissement Gand-Eeklo prononcée à Gand, le 16 avril, il décrivit la situation comme « pénible et tragique ». Si, d'une part, l'Allemagne devait gagner la guerre, une défaite livrant l'Europe au bolchévisme et créant le chaos ; d'autre part, on ne pouvait plus compter sur un « engagement total car plus personne dans nos rangs n'a encore confiance en l'Allemagne ». Reprenant le propos final d'Himmler à Salzbourg : « ce qui est sain vaincra », Elias aurait conclu avec optimisme : « Je sais ce qui est sain. C'est nous. Des branches sans racines dans notre peuple doivent périr... Il y a donc une trêve avec la DeVlag. Je vous demande du sang-froid pour poursuivre l'action dans le calme en étant certains que nous l'emporterons (267). »

Les choses se déroulèrent contrairement à l'attente d'Elias. L'éclaircie que Brans avait espérée « après la grisaille » ne se produisit même pas (268).

Nous n'écrivons pas ici l'histoire de la collaboration politique en Belgique. Nous ne prenons en considération que les faits politiques et policiers qui illustrent l'infiltration de la SS. Dès lors il est important, dans le cadre de cette étude, de voir comment Reeder, après l'entretien Himmler-Elias-Van de Wiele, considérait l'évolution dans le camp flamand et y réagit dans ses rapports d'activité qui étaient, entre autres, adressés à Himmler. On sait qu'il avait, depuis la fin de 1940, protégé le VNV en tant que collaborateur soidisant provisoire mais en réalité irremplaçable de l'admnistration d'occupation. Il est donc compréhensible qu'après l'échec de Salzbourg, il n'ait épargné aucun effort pour empêcher Elias de mettre fin à la collaboration avec

<sup>(265)</sup> TB 29 (T-501, 106, 1052).

<sup>(266)</sup> L'une de ces réactions est explicitement formulée dans une lettre du 25 juillet 1944 de J. Olaerts, bourgmestre de Genk, à Th. Brouns, chef régional du VNV pour le Limbourg. Selon Olaerts, Elias alla conférer avec Himmler dans le but de signifier qu'après « les nombreuses atteintes allemandes à la nature de notre peuple », la situation était devenue intenable pour le VNV. De là ses trois conditions, rejetées par Himmler qui décida que la lutte n'avait qu'à se poursuivre entre le VNV et la DeVlag. Elias revint les mains vides. Au lieu de « revoir notre politique » il explique maintenant aux réunions des cadres d'arrondissement pourquoi il ne le fait pas et pourquoi le VNV doit poursuivre l'épreuve de force avec la DeVlag. « On nous informe que notre ennemi Van de Wiele (soutenu par les Allemands) va pouvoir utiliser la Flandre et notre peuple comme cobaye. L'avenir montrera à quelle étable le petit animal appartient. Non, Monsieur Himmler, cela je ne l'accepterai jamais. Je ne peux être votre complice... En tant que parti, nous ne pouvons accepter qu'on soumette notre peuple à cette sorte d'expérience. Vous, Elias, répondez : nous n'acceptons pas! Je rétorque : prouvons-le. Il n'y a qu'une preuve possible : jeter le parti dans la balance. Le reste n'est qu'argutie. » Brouns transmit illico une copie de la lettre d'Olaerts à Elias (CREHSGM, JMB/DJ, III).

<sup>(267)</sup> Arch. pers. A.

<sup>(268)</sup> Cfr supra, p. 142.

la puissance occupante (200), ce qui aurait joué au profit d'Himmler et de Berger toujours prêts à faire tomber l'indocile SS-Gruppenführer qui était aussi Militärverwaltungschef à Bruxelles, ou du moins à l'évincer sur les plans politique et policier par la nomination d'un HSSPF. Mais qu'adviendrait-il si le VNV, dans l'application de la décision d'Elias de poursuivre la collaboration, était forcé, par l'évolution dans ses propres rangs, à s'engager dans une voie contraire à l'intérêt de l'administration d'occupation ? Analysant la vision et la réaction de Reeder, on ne peut perdre de vue qu'il n'avait aucun intérêt à rendre la vie difficile à Elias, son protégé. Sa critique de l'attitude du chef du VNV, plus âpre après l'échec de Salzbourg qu'après la rupture avec la SS du 14 août 1943, doit donc être considérée comme sérieuse. Elle représente le minimum auquel il ne pouvait se soustraire malgré le danger de fournir ainsi des arguments contre Elias et lui-même (270).

Reeder ne pouvait ignorer que la décision d'Elias de poursuivre malgré tout la collaboration renforcait les déceptions croissantes et les tensions dans les rangs du VNV et menaçait le parti d'éclatement (271). Les cadres dirigeants formaient, du moins vis-à-vis de l'extérieur, un bloc assez fermé autour du chef. (Daels avait déjà démissionné en novembre 1943.) Dans les cadres inférieurs et spécialement dans l'organisation de jeunesse (272), une âpre opposition se dessinait. Elle handicapait lourdement l'utilisation du VNV sur le plan politique par l'administration d'occupation et contraignait Elias à devoir défendre sa politique sur deux fronts dans ses propres rangs. D'une part, des VNV éminents lui reprochaient « la faiblesse de son opposition à la germanisation » et s'étaient détournés de lui comme du « raté » (« Versager ») après la divulgation d'informations sur l'échec des pourparlers avec Himmler : on ne pouvait plus rien en espérer ; d'autre part, il y avait les tenants de l'idée politique thioise qui, progressivement mais clairement, avait reçu un contenu anti-allemand. Ces radicaux escomptaient que le VNV quitterait le camp allemand - certains parce que, séduits par la propagande radiodiffusée des Alliés, ils attendaient des Anglais ce qu'ils avaient d'abord espéré recevoir des Allemands. Reeder ne pouvait qualifier cette évolution que comme « très dangereuse » (273). (Sans mettre en cause la réalité de la déception

<sup>(269)</sup> VAN DER ELST, art. cit., p. 187.

<sup>(270)</sup> L'analyse et la critique de Reeder du comportement d'Elias sont bien précisées dans TB 26 (T-501, 106, 706-708, 720-740), TB 27 (T-501, 106, 910-915), TB 28 (T-501, 106, 969-971, 974-975, 977-978), TB 29 (T-501, 106, 1052-1056), TB 30 (T-501, 106, 1147, 1158-1159).

<sup>(271)</sup> A propos de cette déception, cfr un passage significatif dans la lettre de J. Olserts ci-dessus citée (note 266): « Je ne vois en aucune façon... que nous sommes soutenus par les Allemands parce que nous sommes le VNV, c'est-à-dire le parti qui lutte pour le bien-être des Pays-Bas méridionaux. Je peut qui au plus constater que nous sommes soutenus et protégés en fonction de notre utilité pour les buts de guerre de l'Allemagne. » (CREHSGM/DJ, III.)

<sup>(272)</sup> Après la création de la Hitlerjeugd-Vlaanderen, automne 1943, la dénomination de l'organisation de jeunesse du VNV, Nationaulsocialistische Jeugd in Vlaanderen (NSJV), disparut et fut remplacée par les appellations Dietse Blauwvoetvendels (DBV) et Dietse Meisjesscharen (DMS).

<sup>(273)</sup> TB 26 (T-501, 106, 724 et 729-730), TB 27 (T-501, 106, 910-911).

devant l'ambiguïté de la Flamenpolitik allemande, on peut se demander si le reproche tardif de certains dirigeants VNV à leur chef et l'évolution tout aussi tardive de l'idée thioise en un sens anti-allemand ne sont pas dus en grande partie à l'évolution, défavorable pour l'Allemagne, de la guerre. Dès le début, les thiois avaient pu se rendre compte de ce qu'un Etat thiois était incompatible avec l'intérêt d'une Allemagne puissante, nationale-socialiste ou non, à disposer d'un large accès à la mer du Nord et à la Manche. Fin juillet 1944, Verschaeve apprendrait d'Himmler lui-même que « la création de la Grande Néerlande... s'opposait aux intérêts vitaux de l'Allemagne (274) ».)

Elias s'efforce d'exclure du VNV « les éléments thiois indociles », écrivait Reeder. La question est de savoir s'il le peut encore. Le Militarverwaltungschef voyait juste en attribuant la « désorganisation » du VNV par les thiois à « l'agitation » (« Hetzetätigkeit ») du prêtre westflamand Maurits Geerardijn (275). Par l'infiltration dans les organisations nationalistes flamandes, il s'efforçait de gagner les dirigeants hostiles à la politique allemande et à celle du VNV à une sorte d'organisation secrète informelle, l'Eedverbond thiois (het Dietse Eedverbond), qui se proposait l'érection d'un Etat grandnéerlandais et l'indépendance politique « surtout à l'égard de l'Allemangne (278) ». Grande était l'influence de Geerardijn sur la direction de l'organisation de jeunesse du VNV, dans des cercles estudiantins catholiques via le DSK (Diets Studenten Keurkorps), sur la rédaction de De Nationaalsocialist (l'hebdomadaire que, d'après Reeder, « on peut déjà considérer comme l'organe de la tendance Eedverbond au sein du VNV »), sur d'éminents Flamands comme J. Leuridan, chef régional du VNV pour la Flandre occidentale (271).

<sup>(274)</sup> VANSINA, op. cit., pp. 802-803. A propos de l'opposition allemande à un Etat thiois, Leuridan écrivit, le 22 octobre 1943, à Elias: « O détestable tutelle allemande. Je ne puis supporter cette tutelle, je ne la supporterai pas. » (GREHSGM, Document Jans, nº 102.) Cependant, il n'en demeure pas moins que ce n'est qu'à la condition que la politique thioise soit mise au frigo que l'administration d'occupation à Bruxelles avait accepté la collaboration du VNV à la fin de 1940 (Cabiers, 4, pp. 15-18 et 29-30). Leuridan le savait. Toute collaboration avec un occupant ennemi s'accompagne toujours d'une tutelle plus ou moins lourde de celui-ci sur le collaborateur. Lorsque le cours de la guerre évolue défavorablement pour l'occupant, il est normal que le collaborateur ressente durement la tutelle acceptée jusque-là et s'en distancie d'abord avant de s'y opposer.

<sup>(275)</sup> Il est question de l'action de Geerardijn dans le TB 26 (T-501, 106, 723-724, 745) et le TB 27 (T-501, 106, 910). Sur Geerardijn, voir l'article de J. DELEU dans Encyclopedie van de Vlaamse Beweging, I, pp. 565-566.

<sup>(276)</sup> Le serment de l'Eedverbond thiois n'était pas aussi peu nuancé que Reeder ne veut le signifier ici. Il y est bien question de « l'unité populaire et politique » sous une « direction exclusivement thioise », mais aussi (simulacre ?) de « l'unité organique et harmonieuse des peuples germaniques en un bloc de même destin au sein duquel la vie populaire thioise autonome et le peuple thiois s'affirmeront et s'épanouiront dans leur totalité et dans leur unité ». (Arch. pers. A. M. E. Verhoeyen nous a transmis le texte du serment. Nous l'en remercions.) Il serait particulièrement intéressant pour l'histoire de la collaboration en Flandre de savoir quand et dans quelles circonstances est né le Dietse Eedverbond et comment il a agi. Dans une lettre à Elias, Leuridan reconnut appartenir à « l'école de Maurits Geerardijn des thiois radicaux et anti-belges ». Il souligna cependant qu'il n'existait « aucune organisation Geerardijn » mais seulement « un courant thiois de la forme la plus pure ». (Leuridan à Elias, 22 octobre 1943. CREHSGM, Document Jans, n° 102).

<sup>(277)</sup> Selon Reeder, la tension Elias-Leuridan était essentiellement le résultat de « l'agitation » (Hetzetätigkeit) de Geerardijn (TB 26, T-501, 106, 724).

Reeder ne déniait pas au « très perspicace » Geerardijn une certaine habilité tactique : n'était-il pas arrivé à gagner Verschaeve au Serment thiois ? Muni de photocopies du document et d'une photo des deux prêtres il avait entrepris « de gagner » (« einzufangen ») au Eedverbond les admirateurs de Verschaeve (278).

Réaliste, Reeder constatait à nouveau, en avril, que la crise au sein du VNV n'évoluait pas au profit de la DeVlag ou d'un rapprochement avec l'Allemagne (279), mais presqu'exclusivement au profit de l'idée d'indépendance thioise avec une tendance clairement anti-allemande (280). Au cours de ce mois, Elias avait exclu du VNV quelques chefs du mouvement de jeunesse qui, dans un manifeste, lui avaient violemment reproché de ne pas défendre les intérêts flamands avec assez de vigueur contre les Allemands. (Les exclus n'appartenaient pas au DSK ni au groupe Geerardijn.) Loin de pratiquer un « langage d'esclave », comme Van der Elst le lui impute (281), Reeder ne craignit point de souligner le danger qui, de ce point de vue, menaçait le VNV dans son ensemble et l'administration d'occupation en même temps (282). Selon l'argumentation de Reeder, la crise du VNV n'était rien d'autre qu'une crise de confiance du parti dans l'administration d'occupation et dans la politique allemande tout court. Le rétablissement de la confiance réciproque s'imposait impérieusement (« gebot der Stunde »). Si on ne réussissait pas à persuader les partisans de l'Ordre Nouveau que lorsque l'on prononçait le mot Flandre on ne pensait pas seulement à l'Allemagne mais aussi à la Flandre, on bâtissait sur du sable (283). Si la crise de confiance perdurait, il fallait être conscient qu'au moment décisif « l'appareil de collaboration », appui nécessaire de l'administration d'occupation, disparaîtrait en grande partie. Si, par contre, l'opinion publique (c'est-à-dire évidemment l'opinion publique collaboratrice) constatait qu'Elias jouissait de l'appui de services allemands responsables, le danger de perdre la minorité restée jusqu'ici pro-allemande était écarté (284).

Cet appui ne fut pas fourni, sauf, naturellement, par l'administration d'occupation qui, cependant, moins encore qu'auparavant, pouvait s'opposer à l'immixtion politique (Hineinregieren) contraignante de la SS. Il serait, cependant, faux d'en conclure que le Militärverwaltungschef, pour sauver les apparences, essaya dans ses rapports de présenter sous un jour favorable la politique de son protégé après la rencontre avec Himmler. Il concéda qu'il évitait parfois des mesures contre la presse du VNV lorsqu'elle prenait de facon trop voyante la tournure thioise, ne voulant pas compliquer inutilement

<sup>(278)</sup> TB 26 (T-501, 106, 724).

<sup>(279)</sup> Reeder avait émis un avertissement à ce sujet en août 1943 (Cabiers, 5, p. 152).

<sup>(280)</sup> TB 28 (T-501, 106, 969).

<sup>(281)</sup> Cahiers, 3, p. 176.

<sup>(282)</sup> TB 28 (T-501, 106, 974).

<sup>(283)</sup> TB 28 (T-501, 106, 970).

<sup>(284)</sup> TB 26 (T-501, 106, 729-730 et 740).

la position d'Elias (285), mais l'échec de Salzbourg le remplissait de rancœur car celui-ci avait également affaibli sa position de protecteur d'un récalcitrant. Ceci apparaît clairement dans le reproche de Reeder à Elias d'être devenu impuissant en tant que chef du VNV par ses hésitations à prendre des mesures énergiques contre les thiois. « On a l'impression », écrivit le Militarverwaltungschef dans son analyse dont il savait qu'Himmler la recevrait, « qu'Elias ne voit pas comment il doit combattre cette action des thiois radicaux et qu'il considère la désorganisation comme trop avancée pour qu'il y soit remédié avec succès sans l'aide allemande. Ses hésitations ont déclenché une évolution qu'il ne peut plus que très difficilement sinon pas du tout arrêter ou neutraliser (286). »

En mai, après la tournée politique du chef du VNV en Flandre, Reeder devait encore souligner que, contrairement à l'affirmation de la propagande du parti, Elias « n'avait plus très bien en main la direction du VNV (287) ». (Pour la première fois, il appelait Elias le « Leider » entre guillemets.) Bien qu'il l'eut jusqu'ici ouvertement protégé contre Himmler et ses partisans, il n'acceptait pas qu'il cueille auprès de ses adeptes les fruits de son attitude de refus lors des conversations avec le Reichsführer-SS. « Si », comme Reeder l'exprima immédiatement après l'entretien, « malgré la visite auprès du Reichsführer-SS les tentatives d'établissement d'une trêve entre le VNV et la DeVlag en vue d'une collaboration et d'une fusion ultérieure échouent défintivement, le chef du VNV, Elias, doit être habilement mis en défaut afin que son prestige ne croisse pas auprès des nationalistes flamands. Il ne doit, en particulier, pas apparaître comme le fer de lance de l'idée nationale flamande face aux soi-disants projets de germanisation (288). »

La désapprobation d'Elias fut, par ailleurs, indubitable dans le commentaire de Reeder lors de l'hommage rendu à Verschaeve à l'occasion de son septantième anniversaire les 14 et 15 mai à Bruxelles. A « ces journées solennelles pour toute la Flandre », le chef du VNV était resté absent. Il n'était pas venu écouter la parole de Verschaeve, « garant de l'unité flamande ». Il avait même refusé d'assister, parce que Van de Wiele y était aussi invité, à une cérémonie d'hommage « à la plus éminente personnalité vivante en Flandre » lors de sa promotion au grade de docteur honoris causa de l'Université de Cologne. Beaucoup de ses partisans n'avaient pas compris cette

<sup>(285)</sup> TB 26 (T-501, 106, 720).

<sup>(286)</sup> TB 26 (T-501, 106, 724).

<sup>(287)</sup> TB 29 (T-501, 106, 1052).

<sup>(288) «</sup> Falls trotz des Empfanges durch den Reichführer-SS die Bestrebungen endgültig scheitern sollten, zwischen VNV und DeVlag einen Burgfrieden zustande zu bringen mit dem Ziele einer Zusammenarbeit und späteren Vereinigung, muss der Leiter des VNV, Dr. Elias, so geschickt in Verzug gesetzt werden, dass seine persönliche Resonanz bei den Nationalflamen tätsächlich nicht steigt, und er insbesondere nicht der Vorkämpfer der nationalflämischen Idee gegen die sogenannten Verdeutschungsabsichten wird. » (TB 26, T-501, 106.) De ce passage du TB de Reeder, Van der Elst donne une interprétation contestable (Kanttekeningen, II, RBHC, VII, 1976, pp. 376-378).

attitude (289), déclarait-il (il exprimait ainsi prudemment sa propre opinion). Sa désapprobation fut encore renforcée par le refus obstiné d'Elias de recruter pour la Waffen-SS. En mai, le chef du VNV avait interdit à ses partisans de participer à une réunion de recrutement à Anvers au cours de laquelle Borms avait prononcé une allocution (290). Reeder rendait par contre hommage à Van de Wiele et Degrelle qui avaient encore recruté en juin et posé par là un acte politique noble « alors que beaucoup de leurs partisans étaient probablement enclin au doute et à la pusillanimité (201) ». L'exigence d'Elias de garanties politiques avait-elle encore un sens? Reeder invoquait la « jeune génération du Front » selon laquelle le temps n'était pas venu de lier la collaboration avec l'Allemagne à des « garanties particulières (292) ».

La critique de Reeder — comme on aura déjà pu le remarquer — était uniquement dirigée contre le chef du VNV et ceux qui lui étaient restés fidèles. Mais il savait que certains éléments dirigeants du VNV (au nombre desquels il ne comptait pas Elias) et tous ceux qui, pour l'une ou l'autre raison, n'étaient plus d'accord avec l'administration militaire, avaient déjà cherché un refuge dans « l'idée thioise » (les guillemets sont de Reeder), interprétée dans un sens anti-allemand (298). Les « éléments douteux », les « opportunistes » et les « attentistes » avaient déjà quitté le navire allemand en perdition (294). Dans l'ensemble, cependant, pensait-il, les VNV raisonnaient sainement : avec Verschaeve et Borms, ils étaient convaincus que seuls le rétablissement de l'unité et une victoire allemande pouvaient encore sauver la Flandre (206). Il constatait avec plaisir que « la volonté de lutter jusqu'au bout était sans exception, tant en Flandre qu'en Wallonie, le mot d'ordre des

<sup>(289)</sup> TB 29 (T-501, 106, 1053). Selon Verschaeve, l'absence du VNV « ne fut presque même pas remarquée » (VANSINA, Verschaeve getuigt, p. 798). L'hommage organisé par le conseil culturel flamand se déroula dans le grand studio de Radio Bruxelles. Mayr-Falkenberg, représentant de la Wilbemstrasse auprès de l'administration d'oc-Mayr-Falkenberg, représentant de la Wilbemstrasse auprès de l'administration d'oc-cupation, écrivit à son ministre que « l'intérêt de la population flamande » avait été minime, un fait qui était, selon lui, surprenant et ne s'expliquait pas seulement par l'interruption du trafic ferroviaire mais aussi par le fait que Verschaeve était devenu les derniers temps, en raison de ses recrutements pour la Walfen-SS, une personne discutée. Du fait que ce recrutement était fortement soutenu par la DeVlag et que discutée. Du fait que ce recrutement était fortement soutenu par la DeVlag et que le VNV s'en abstenait, « beaucoup de Flamands germanophiles n'étaient pas venus de crainte d'être étiquetés comme partisans de la DeVlag » (Mayr-Falkenberg aux Affaires étrangères, 19 mai 1944. PAB, Inland II g. 345 : Berichte und Meldungen zur Lage in und über Belgien von 1944 bir 1945, 2). Intéressant est encore le fait signalé par Mayr-Falkenberg d'une tentative infructueuse de la Militàrverwaltung d'établir une trêve à l'occasion de l'hommage à Verschaeve. On ignore qui fit échouer la tentative. Il est plus que probable qu'Elias ne désira pas rencontrer Verschaeve. La presse allemande avait reçu du Ministère de la Propagande, l'instruction de rendre l'hommage qu'il méritait à Verschaeve, « ce grand Flamand, Germain et Européen » (BAK, ZSg, Sammlung Oberbeitmann, 79/1944, 27 avril 1944). On rapprochera cette instruction des Tagesparole du Reichspressechef Dietrich en date du 12 octobre 1943 : se taire au sujet du VNV sauf avis contraire du DNB (cfr supra, p. 97). supra, p. 97).

<sup>(290)</sup> TB 29 (T-501, 106, 1053).

<sup>(291)</sup> TB 30 (T-501, 106, 1147).

<sup>(292)</sup> TB 29 (T-501, 106, 1053).

<sup>(293)</sup> TB 26 (T-501, 106, 728).

<sup>(294)</sup> TB 29 (T-501, 106, 1048-1049).

<sup>(295)</sup> Ibidem, 1053.

mouvements d'Ordre Nouveau ». Il notait toutefois cela immédiatement après le débarquement allié en Normandie, lorsque ces mouvements avaient pris conscience de ce que leurs luttes intestines n'avaient plus de sens et que « leur propre vie et avenir » étaient en jeu (296).

Terminons l'esquisse de la vision qu'eut Reeder du déclin politique de son protégé après Salzbourg en répondant à une question qui y est directement liée. Elle ne se pose qu'à un plus haut niveau : comment Hitler et Himmler jugeaient-ils l'utilité politique du VNV au cours de l'été 1944 juste avant la nomination d'un HSSPF à Bruxelles? Un heureux hasard met l'historien en mesure de répondre avec une relative certitude à cette question capitale; il nous apprend en même temps comment Hitler et Himmler voyaient l'avenir politique de la Belgique en cas de victoire allemande.

En juillet 1944, après environ trois ans et demi de préparation et d'hésitation, Hitler décida de remplacer la Militarverwaltung par une Zivilverwaltung. Avant de prendre une décision définitive, il invita, le 12, en son quartier général à l'Obersalzberg, un nombre limité de collaborateurs politiques et militaires du plus haut rang : Himmler, Bormann, chef de la Chancellerie du Parti, Lammers, chef de la Chancellerie du Reich, Keitel, chef de l'OKW, Grohé, Gauleiter de Cologne et futur Reichskommissar à Bruxelles, le général d'infanterie Grase, le futur Wehrmachtbefehlshaber pour la Belgique et le Nord de la France. Il est évident que lors de la remise des instructions au nouveau responsable à Bruxelles la question de l'utilité politique des mouvements d'Ordre Nouveau en Belgique ait été abordée (297). Nous nous limiterons ici au VNV et à son rival, la DeVlag. Nous parlerons de Rex plus tard. Le memorandum conservé (298) fait seulement mention des interventions d'Hitler et d'Himmler. On peut donc penser que son contenu est incomplet. Les propos du Reichsführer ne font que traduire les idées du Führer. En matière de Germanische Arbeit, il n'y avait, en effet, aucune différence essentielle entre la politique de l'exécutant, Himmler, et celle du chef, Hitler (299).

Le VNV, estimait Himmler, « insiste de plus en plus les derniers temps sur l'idée grandthioise, c'est-à-dire l'idée d'un Etat souverain, indépendant du Grand Reich allemand et groupant 15 millions de bas-Allemands dans l'espace néerlando-flamand. Cette idée, tirée de l'exemple suisse, est en contradiction avec la solution qu'exige l'intérêt grandallemand (800) ». (Le lecteur va

<sup>(296)</sup> Ibidem, 1048.

<sup>(297)</sup> Il est fort étonnant que Grohé déclara, après la guerre, lors de ses interrogatoires par la Justice militaire belge à Bruxelles, qu'il n'avait reçu aucune instruction d'Hitler et Himmler (Pv. Grohé, 22 février et 2 mars 1949. Proc. vF. 186 et 196). Pourquoi le Fübrer l'aurait-il alors invité? Le texte du mémorandum (cfr note suivante) écarte tout doute à cet égard. Il est impensable que le rédacteur du document contemporain n'ait fait appel qu'à son imagination.

<sup>(298)</sup> Publié avec une introduction dans Cahiers, 1, pp. 67-129.

<sup>(299)</sup> Cabiers, 4, pp. 27-28.

<sup>(300) «</sup> Der V.N.V. ...verfolge letzlich immer wieder den 'grossdietschen Gedanken', d. h. den Gedanken eines vom Grossdeutschen Reich unabhängigen souveränen Staates der Niederdeutschen im niederländisch-vlämischen Raum mit etwa 15 Mill. Einwohnern. Diese dem Vorbilde der Schweiz nachgeahmte Gedanke sei das Gegen-

tout de suite apprendre de quelle solution il s'agit.) A ce moment Hitler interrompit l'exposé d'Himmler. Il dit « estimer que la solution grandthioise est de loin encore plus néfaste que la situation antérieure avec les deux royaumes de Belgique et des Pays-Bas (301) ». Himmler enchaîna en louant la DeVlag et son chef, Van de Wiele, qui reconnaissaient l'intérêt allemand. Il définit clairement son objectif à court terme : exclure progressivement les VNV de l'administration et leur substituer des gens de la DeVlag. C'en serait alors fini, il en était persuadé, « des tentatives de chantage du VNV » qui avait souvent imposé ses exigences au Militärbefehlshaber par la menace de retirer ses hommes, surtout les bourgmestres, de l'administration (802). C'était le plan qu'Himmler avait déjà voulu imposer à Reeder, en septembre 1943, après la rupture d'Elias avec la SS, mais auquel le Militarverwaltungschef s'était opposé avec succès (363).

La condamnation du VNV par Himmler et l'hommage à la DeVlag ne se comprennent parfaitement que si l'on se rend compte qu'ils avaient été précédés par la déclaration claire d'Hitler concernant le sort politique de la Belgique et que Grohé et Grase reçurent comme instruction. « Notre objectif immuable doit être de mettre la main sur le territoire de la Belgique, la meilleure solution étant de créer un Reichsgau flamand et un Reichsgau wallon. La mission du commissaire du Reich est de poursuivre avec une froideur de glace nos objectifs nationaux ainsi définis dans l'espace belge et de les défendre sans le moindre égard et d'une manière tout à fait égoïste (304). » On ne pouvait compter sur le VNV pour l'accomplissement de cette tâche en Flandre. Himmler l'avait déjà souligné : seule la DeVlag servait l'intérêt allemand. Le VNV thiois avait donc fait son temps. Environ un mois et demi

(301) « Der Führer bezeichnete in einem Einwurf die grossdietsche Lösung als weit schlechter als den früheren Zustand der beiden Königreiche der Niederlande und von Belgien. »

(303) Cabiers, 5, pp. 153-159.

<sup>-</sup> Fin juillet 1944, Verteil der im grossdeutschen Interesse liegenden Lösung. » — Fin juillet 1944, Verschaeve rencontra Himmler en Bavière. « Le souhait de Verschaeve de l'érection d'un Etat grandnéerlandais fut écarté du revers de la main par le Reichsführer. Cela n'est pas compatible avec le propre intérêt vital de l'Allemagne. » (VANSINA, Verschaeve getuigt, pp. 802-803.) Dans un article intitulé Der Reichskommissar in Belgien und Nordfrankreich, et paru dans Die Lage, un bulletin édité par le Ministère allemand de la Propagande (23 août 1944), le programme thiois fut caractérisé comme « anti-allemand ». Cfr supra, p. 134. — Par « l'exemple suisse », il faut entendre, non la structure fédérale de l'Etat, mais l'évolution à l'écart et en grande partie contre le Reich d'un territoire qui en avait fait anciennement partie. teil der im grossdeutschen Interesse liegenden Lösung. »

<sup>(302) «</sup> Der Reichsführer charakterisierte dann die unseren Interessen gerecht werdende Einstellung der DeVlag... und ihres Führers Van der Wiele. Die DeVlag umfasse etwa 55.000 zuverlässige Mitglieder, dazu käme eine slämische HJ von weiteren etwa 5-6.000 Mitgliedern. Mit den von der DeVlag zur Verfügung gestellten Leuten müssten wir die Männer des V.N.V. vornehmlich aus den Verwaltungsstellen allmählig verdrängen. Dann wäre allen erpresserischen Versuchen des V.N.V. der Boden entzogen, die ihre Forderungen gegenüber dem Militärbefehlsbaber häufig mit der Drohung durchgesetzt habe, sie werde bei Nichterfüllung dieser Forderungen ihre Leute aus der Verwaltung, besonders die Bürgermeister, zurückziehen. »

<sup>(304) «</sup>Unser unverrückbares Ziel müsse es sein, das Gebiet Belgiens endgültig in die Hand zu bekommen, wobei die beste Lösung die Bildung eines vlämischen und eines wallonischen Reichsgaues sein würde. Aufgabe des Reichskommissars sei es, unsere sobezeichneten nationalen Interessen im belgischen Raum eiskalt zu verfolgen und ganz rücksichtslos und egoistisch zu vertreten. »

plus tard, fin août 1944, Goebbels dicterait « strictement confidentiel » aux services de la propagande allemande le même mot d'ordre (<sup>305</sup>).

# § 2. Degrelle

La discorde persistante dans le camp de la collaboration flamande était pour Reeder un problème très désagréable et qui l'irritait. La majorité de la population belge nous est hostile, notait-il avec réalisme au début mai 1944. L'ennemi commun est aux portes mais nos alliés se perdent dans une guerilla peu constructive. La situation est beaucoup trop sérieuse pour qu'on puisse se permettre une telle guerre privée (206).

Ce n'était pas tout. Depuis fin février, le Militarverwaltungschef était tourmenté par un autre problème : Degrelle. C'était en fait un mal déjà ancien mais qui s'aggravait et compliquait encore les soucis créés par l'évolution de la situation dans les rangs de la collaboration flamande.

En novembre 1943, après un congé de onze mois, le chef rexiste avait rejoint la SS-Sturmbrigade Wallonien au camp d'instruction de Wildflecken. Peu après, cette unité fut engagée à l'aile Sud du Front de l'Est. En février 1944, la brigade s'était illustrée avec la prestigieuse division SS Wiking et des unités de l'armée allemande dans les dures opérations de rupture de l'encerclement de Tcherkassy. (Selon Degrelle en 1980, c'était lui qui avait « sauvé l'armée allemande (301) ».) Le 20 février, Degrelle avait obtenu la récompense exceptionnelle : la Ritterkreuz remise par Hitler en personne au cours d'une réception au Führerhauptquartier, réception qui, selon Degrelle luimême, dura une heure (308). (Après la guerre ça deviendrait huit jours (309)

<sup>(305)</sup> Cfr supra, note 300.

<sup>(306)</sup> TB 28 (T-501, 106, 972).

<sup>(307)</sup> Interview de Degrelle dans l'hebdomadaire Spécial-L'Eventail, 6 juin 1980, p. 10. L'affirmation de Degrelle vaut d'être citée en entier. Elle est révélatrice de sa suffisance : « Après Tcherkassy, où j'avais sauvé l'armée allemande... Goebbels, Goering, Ley, Sauckel et Speer entre autres, avaient compris que j'avais gagné, que j'avais barre sur Hitler. »

<sup>(308)</sup> Le Pays Réel, 22 février 1944 en référence au communiqué de l'OKW du 21. Voici ce qu'apprend l'agenda de Degrelle concernant la durée de son audience en compagnie de deux généraux allemands qui avaient également reçu une haute distinction dans l'Ordre de la Croix de Fer: « Dimanche 20 février. 10 h. Départ en Fieseler pour Uman. 13 h. Départ en avion pour le G.Q.G. 16 h. Arrivée. Réception chez le RFSS. 18 h. Visite chez RFSS. 20 h. 1/2. Départ 21 h. 1/2. Départ à travers les forêts pour le Quartier général du Führer. 23 h. Réception. Ritterkreuz. 24 h. Conversation avec Himmler jusqu'à 2 h. du matin. 3 h. Vais dormir. » (W. DANAU, Ainsi parla Degrelle, XI: De Tscherkarsy à Saint-Sébastien, Strombeek-Bever, 19, p. 185.) Voir encore notes 310 et 375.

<sup>(309)</sup> Interview de Degrelle par P. Dastier dans Le dossier Degrelle, texte publié dans Le dossier du mois, juin-juillet 1963, p. 12. A la question du journaliste : « Vous êtes resté plusieurs jours au Q.G.? » Degrelle répondit : « Oui, une semaine. Pendant laquelle nous avons beaucoup parlé de peinture, de musique, de littérature et

et puis une nuit (310).) L'événement suscita un grand intérêt non seulement de la part de la presse et de la radio belges mais aussi en Allemagne (311). En haut lieu, on permit à Degrelle d'exploiter politiquement ses prestations militaires (812). Il put rentrer immédiatement au pays et les légionnaires furent récompensés d'un congé spécial qu'ils viendraient passer en Belgique quelques semaines plus tard. Degrelle dit qu'il reçut cette faveur d'Hitler lui-même au cours de sa réception au Führerhauptquartier (813). Le 21 février, le lendemain de cette réception, le nouveau titulaire de la Croix de Chevalier parut devant la presse étrangère à Berlin (314). Le 22, il était à Bruxelles (815). Le dimanche suivant, le 27, il harangua ses partisans enthousiastes dans un Palais des Sports bondé. Le meeting de masse fut une démonstration de grand style. Degrelle brossa d'une façon impressionnante les récents faits d'armes de la SS-Sturmbrigade Wallonien (316). Reeder, Jungclaus et quatre titulaires de la Croix de Chevalier du SS-Panzerkorps Leibstandarte Adolf Hitler assistèrent à la cérémonie. Degrelle eut l'habilité de ne pas oublier les volontaires flamands qui avaient combattu dans la division SS Wiking (817). Une semaine plus tard (le 5 mars), il parla à un autre

d'histoire... Ses propos de table en font foi d'ailleurs. » Cette affirmation est en contradiction avec les faits incontestables cités dans notre texte. Pour la durée du séjour de Degrelle au FHQ le 20 février 1944, voir note précédente. Il eut mieux valu pour Degrelle qu'il ne citât pas aussi témérairement les Propos de table. Il eut valu pour Degrelle qu'il ne citât pas aussi témérairement les Propos de table. Il eut ainsi évité d'être pour la enième fois confondu par le lecteur critique. Il n'est question de Degrelle qu'une seule fois dans les Propos de table : le 27 juin 1942, environ 20 mois avant Tcherkassy et la réception de Degrelle par le Fübrer! Le nom de Degrelle fut alors prononcé en relation avec la libération de prisonniers de guerre wallons. Degrelle n'était pas présent (Adolf HITLER, Libres propos sur la guerre et la paix recueillis sur l'ordre de Martin Bormann, traduits par François GENOUD, I, Paris, 1954, p. 174). Il n'y a dans les sources disponibles aucune trace d'une note sur un propos de table du 20 février 1944, date à laquelle Hitler décora personnellement Degrelle. Bien plus, il n'existe aucune note sur un propos de table d'Hitler avec Degrelle comme commensal. de table d'Hitler avec Degrelle comme commensal.

<sup>(310)</sup> Cfr note 375 sur la « nuit indicible ».

<sup>(311)</sup> Cfr instruction (Tagesparole) du Reichspressechef Dietrich du 21 février 1944 à la presse allemande : les déclarations du général-lieutenant Liebe, du SS-Gruppen-führer Gille et du SS-Hauptsturmführer Degrelle au cours de la conférence de presse de ce jour sur la libératon « des unités allemandes de la poche de Tscher-cassy méritent la plus grande attention dans les journaux » (BAK, ZSg, Sammlung Oberbeitmann, 109/48, p. 47).

<sup>(312)</sup> Au collaborateur politique français J. Doriot, qui s'était également engagé au front de l'Est en soût 1941, avait été promu lieutenant et décoré de la Croix de fer 1ère classe, les congés politiques ne furent octroyés qu'au compte-gouttes (J.P. AZEMA, De Munich à la Libération 1938-1944, Paris, 1979, pp. 234-235).

<sup>(313)</sup> DEGRELLE, La Campagne de Russie, Paris, 1949, p. 331.

<sup>(314)</sup> Le Pays Réel, 22 février 1944 (nouvelle en provenance de Berlin du 21): « Le Chef parle à Berlin de la glorieuse odyssée de la Brigade SS Wallonie. » DEGREL-LE, La Campagne de Russie, p. 330 : « A l'aube [du 21 février 1944], un avion du Fübrer m'emmena à Berlin où je parlai à une assemblée de journalistes européens. »

<sup>(315)</sup> Le Pays Réel, 23 février 1944: « Le Chef est parmi nous. » Il était arrivé la veille au soir, le 22 février, à Bruxelles. » Voir encore TB 26 (T-501, 106, 743).

<sup>(316)</sup> Le Pays Réel, 28 février 1944.

<sup>(317)</sup> TB 26 (T-501, 106, 748). Après avoir signalé que la division SS-Wiking et la SS-Sturmbrigade Wallonien « sont, pour la plus grande part composées de non-Allemands », Balming, l'hebdomadaire de la DeVlag, écrivit dans son numéro du 26

meeting de masse organisé par la Waffen-SS française, la Ligue des Volontaires français et la Milice de Darnand au Palais de Chaillot à Paris. En présence de hauts fonctionnaires allemands et français, il souligna la position glorieuse de la brigade dans la Waffen-SS et appela les Français à la lutte pour l'Europe (318). Le 1er avril, on accorda au chef rexiste la faveur de passer ses troupes en revue, le matin à Charleroi, l'après-midi, de façon assez inattendue, à Bruxelles en présence de Reeder, Jungclaus et Sepp Dietrich, commandant du SS-Panzerkorps Leibstandarte Adolf Hitler et de nombreux titulaires de la Croix de Chevalier (319). Le matériel de guerre fut emprunté au corps cité caserné alors à Beverloo. Dans la capitale seulement, dans le quartier de la Bourse, le défilé suscita un assez grand intérêt de la part d'un public essentiellement composé de partisans de Degrelle convoqués pour cause au dernier moment (320). Le chef rexiste avait fait demander si les secrétaires généraux souhaitaient être invités. Au nom de ses collègues, qui l'approuvèrent unanimement, Plisnier, président du Comité, fit savoir que « les secrétaires généraux s'étant interdit de s'occuper de toute question politique... il convenait de ne point les inviter à cette manifestation (821) ». Parmi les invités allemands, le grand absent était Berger. Quelques jours auparavant, le chef du SS-Hauptamt avait souligné auprès d'Himmler « l'inopportunité politique » de sa présence à la tribune au cours du défilé de la brigade Wallonie alors qu'il était « l'enfant chéri et le roi non couronné des Flamands ». En tout cas, estimait-il, sa présence « entraverait l'action politique ». Il sou-

février 1944, que Tscherkassy « était pour ainsi dire devenu le symbole de la communauté de destin germanique... Il ne peut que nous être d'une grande satisfaction que des Flamands aient également participé à ce fait d'armes, car on sait que la Sturmbrigade Wallonien compte de nombreux Flamands ».

<sup>(318)</sup> Le Pays Réel, 7 mars 1944. Le discours fut publié en brochute par l'Ersatzkommando der Waffen-SS français, sous le titre Aux armes pour l'Europe. Un appel aux Français. Dans ce discours, il n'est nulle part question de Germains. Cfr encore TB 27 (T-501, 106, 914).

<sup>(319)</sup> Compte rendu dans Le Pays Réel, 2 et 4 avril 1944 et dans DELANDSHEERE-OOMS, La Belgique sous les nazis, IV, pp. 75-78. Par crainte d'une attaque aérienne le défilé ne fut annoncé qu'au dernier moment. Par une circulaire du 29 mars les cadres de Rex apprirent que « pour des raisons techniques », le défilé et la cérémonie à la Grand-Place de Bruxelles n'auraient probablement pas lieu. On conseillait aux intéressés de lire attentivement la presse (CREHSGM, Rex, VII, 41). Les rexistes n'apprirent que dans le courant de l'après-midi et pas par la presse que le défilé aurait lieu.

<sup>(320)</sup> TB 27 (T-501, 106, 917-918) et le Stimmungsbericht de la Propaganda Abteilung Belgien pour avril, en date du 8 mai 1944 (BAK, NS/19, 1541). Le compte rendu allemand le plus détaillé du défilé de Bruxelles est celui de Callies, Verwaltungschef OFK Brüssel (non daté): « Bei dem Durchzug der Truppe, der einen ausgezeichneten Eindruck machte, verhielt sich das Publikum durchweg teilnahmslos. Zurufe und Begrüssungen gab es nur ganz vereinzelt von Mitgliedern der Rex-Bewegung; lediglich vor der Börse, wo auch auf Grund eines nachmittags bekanntgegebenen Befehls die Mitglieder der Rex-Bewegung und der Rex-Formationen sich eingefunden hatten, kam es zu Ovationen. Sehr auffällig war auch, dass die während des Durchzuges verteilten Flughlätter von niemanden aufgehoben wurden. » (CREHSGM, Microfilm OFK Brüssel, 2e roulesu.) Qu'on ne perde pas de vue que la Militärverwaltung, qui nourrissait peu de sympathie pour Degrelle, tenta de minimiser la signification de l'événement.

<sup>(321)</sup> Procès-verbal du comité des secrétaires généraux, 31 mars 1944, p. 4. DELANDS-HEERE-OOMS, La Belgique sous les nazis, IV, pp. 72-73 et 83.

ligna (mais en cela cependant Berger se découvrait) qu'il n'était pas mû par une « vanité blessée (322) ».

Il faut reconnaître que la démonstration militaire à Bruxelles avec Degrelle comme glorieuse figure centrale était un événement sans pareil en Belgique et dans tous les pays occupés. Du point de vue de la propagande le chef rexiste n'aurait pu souhaiter davantage de la part des hautes instances allemandes. L'heure de Degrelle avait-elle sonné ? Il ne ménagea pas ses efforts pour le faire croire. En tout état de cause, il est évident que Reeder allait dorénavant devoir tenir compte du prestige militaire incontestable du chef de Rex qu'il avait jusqu'alors, malgré la protection déclarée d'Hitler et d'Himmler, volontairement négligé en raison de son manque de poids et de son attitude pro-belge (belgizistisch). Le fait politique de l'atteinte portée à la confiance déjà fort chancelante du VNV en l'occupant par le prestige croissant de Degrelle était également grave pour le chef de la Militarverwaltung. Van de Wiele non plus n'était pas très content de l'ostentation des gestes allemands à l'égard de Degrelle. Nous reviendrons là-dessus. Remarquons d'abord la simultanéité de quelques faits. Le triomphe apparent de Degrelle au cours de la période février-avril 1944 coïncide d'abord avec le désarroi dans les rangs flamands, ensuite avec le timide espoir de rétablissement de l'unité, finalement avec la désillusion de l'échec. Lorsque le nouveau titulaire de la Croix de Chevalier s'adressa le 27 février à ses partisans au Palais des Sports de Bruxelles, Elias et Van de Wiele étaient prêts à partir le lendemain en Allemagne pour y rencontrer Himmler. Lorsque quelques jours plus tard, après leur retour, leur silence glacial laissa supposer qu'ils étaient rentrés bredouilles, Degrelle put aller jouer à l'homme d'avenir à Paris. Lorsqu'au cours des semaines qui suivirent l'impression d'échec se mua, pour les Flamands, en certitude et la déception en découragement et résignation, le chef de Rex fêtait, par les défilés de troupes à Charleroi et à Bruxelles, son plus grand triomphe en Belgique, « dans une atmosphère de gloire (823) ».

Reeder prévint avec insistance que les Flamands (c'est-à-dire évidemment les collaborateurs flamands) étaient très irrités et se sentaient mis au rancart (824). Elias était revenu bredouille de sa visite à Himmler alors que De-

<sup>(322)</sup> Berger à Klumm (Etat-major personnel d'Himmler), 26 mars 1944 (BAK, NS 19/neu 27). L'absence de Berger avait peu à voir avec le souci de ne pas heurter les Flamands. Elle était beaucoup plus l'expression d'une jalousie personnelle au sein de la haute direction de la SS. Berger avait appris que son collègue, le SS-Obergrappen-fübrer Jüttner, chef du SS-Führungsbauptamt (en un sens, le Quartier général de la Waffen-SS), était de mèche avec Degrelle et serait présent au défilé de Bruxelles. Degrelle, notait Berger avec amertume, avait agi avec fausseté (« schräg gespielt »). Comme tout un chacun, il connaît « l'opposition entre le SS-Fährungshauptamt et le SS-Hauptamt ». Il sait combien dans le premier on « méprise » le second. Berger dit clairement qu'il fallait se rendre compte de la « nocivité » de la présence à Bru-xelles d'un « SS-General aus dem Reich ». Ce ne fut pas Jüttner qui vint mais Sepp Dietrich.

<sup>(323)</sup> DELANDSHEERE-OOMS, op. cit., IV, p. 78.

<sup>(324)</sup> En ce qui concerne les avertissements répétés de Reeder, voir TB 26-28 (T-501, 106, 708-710, 905-909, 914, 971, 975-977, 1056).

grelle était élevé sur un piédestal par les Allemands. La méfiance et la jalousie flamandes se nourrissaient de ce que les Allemands semblaient moins apprécier le sacrifice des Flamands que celui des Wallons au Front de l'Est (325). Le chef de l'administration d'occupation ne peut s'empêcher de souligner qu'en cela, à nouveau, apparaissait l'antagonisme fondamental des deux groupes ethniques dans l'Etat belge (326). Les Flamands « ne veulent pas encore comprendre que les Wallons soient considérés et traités comme Germains ». Avec approbation, il cita Verschaeve qui dans un discours à Roulers (27 février 1944), faisant allusion au tapage de et autour de Degrelle, avait dit avec quelque envie : « Les Flamands sont modestes, beaucoup trop modestes (327). »

Le commentaire de Reeder après le défilé du 1er avril était particulièrement négatif. L'événement avait, d'ailleurs, suscité des complexes plus profonds que prévus. « La confiance est fortement éprouvée dans le camp flamand », écrivait-il. Les Flamands, si souvent divisés dans le passé, sont unanimes à déplorer « que l'entrée des Wallons ait pu se dérouler précisément dans la capitale depuis si longtemps revendiquée par les Flamands ». Ils se sentaient tellement désavantagés et leur confiance était si atteinte que des voix s'élevaient pour affirmer « que pour les Flamands, la situation ne serait pas meilleure sous l'administration allemande que dans l'ancienne Belgique ». Pour les Flamands, Degrelle restait un politicien « belge » recherchant la suprématie dans l'espace belge. Cela mènerait à la prédominance du groupe ethnique wallon ou, du moins, à la dénationalisation du groupe flamand (328). Reeder déplorait que l'inquiétude flamande quant au « fait belge » fut encore accrue par « l'information maladroite de la presse allemande ». Le Völkischer Beobachter et d'autres officieux allemands n'avaient-ils pas, à plusieurs reprises, ces dernières semaines, parlé du « chef belge Degrelle », du « peuple belge » et des « dirigeants belges de jeunesse » ? Les Flamands n'y voyaient pas le résultat d'ignorance de journalistes mais bien la preuve « d'intentions bien précises ». On trouvait en particulier regrettable dans les milieux flamands, poursuivait Reeder, que Degrelle dut ses succès à ses anciens et fidèles collaborateurs de Flandre « qui représentaient la moitié de la brigade wallonne (829) ».

<sup>(325)</sup> Koch, Landesgruppenleiter de l'Ausland Organisation der NSDAP, écrivit dans le même sens à son chef, Bohle, le 6 mars 1944. La lettre de Koch n'a pas été retrouvée. Cfr cependant Koch à Bohle, 27 mars 1944 (BAK, NS 19/1541).

<sup>(326)</sup> TB 26 (T-501, 106, 707).

<sup>(327)</sup> Ibidem, 708.

<sup>(328) «</sup> In der starken Herausstellung Degrelles und seiner wallonischen Sturmbrigade erblicken die Flamen eine Benachteiligung ihres eigenen Volkstums. Die Zuversicht im Flämischen Lager sieht sich auf eine harte Probe gestellt. Es werden vielfach Stimmen laut, dass es den Flamen unter deutscher Verwaltung nicht besser geben werde als im alten Belgien. Die Flamen balten Degrelle nach wie vor für einen « belgischen » Politiker, dessen Streben dabingebe, im Gesamtbelgischen Raum eine Vormachtstellung zu erringen, was eine Bevorzugung der wallonischen Volksgruppe, zum mindestens einer Denationalisierung der Flamen gleichkomme. » (TB 27, T-301, 106, 909.)

<sup>(329)</sup> Ibidem.

Dans son jugement négatif à l'encontre de Degrelle, le Militarverwaltungschef n'exprimait pas seulement son point de vue et celui du VNV. Nous avons déjà signalé que la DeVlag n'appréciait pas l'empressement allemand autour de Degrelle. Au cours d'un entretien avec Koch, chef de l'Ausland Organisation Belgien du NSDAP, à Bruxelles, le 23 mars (une semaine environ avant le défilé de la brigade wallonne), Van de Wiele avait bien déclaré se réjouir de ce que Degrelle, « un homme de notre espace », eut mérité, pour courage personnel, la Croix de Chevalier (300), mais il ne s'inquiéta pas moins clairement quant à son propre rôle politique futur. L'ascension de Degrelle, disait-il, suscitait chez les Flamands la crainte que le chef rexiste exige tout naturellement le leadership politique en Belgique. Récemment encore, Degrelle lui aurait demandé à qui serait confié la direction de l'espace belge. Van de Wiele avait répondu que la décision relevait du Fübrer seul. A Koch il exprima encore son insatisfaction de ce que les Flamands ne pussent se réjouir « d'une appréciation égale à celle des Wallons de leur engagement militaire ». L'explication était, selon lui, évidente : les volontaires wallons du Front de l'Est formaient une unité alors que les Flamands étaient disséminés dans différentes divisions SS (381). Van de Wiele exprima également son mécontentement quant au but supposé des pourparlers que Degrelle aurait eu avec des collaborateurs français après son discours à Paris (832).

Pour les collaborateurs flamands qui se sentaient mis au rancart, un défilé de la SS-Sturmbrigade Langemarck à Bruxelles aurait eu l'effet d'un baume. Début avril, Reeder souligna la chose. Il paraît souhaitable, plaidait-il, de prouver aux Flamands ulcérés qu'ils « ne sont pas moins appréciés et traités que leurs camarades wallons (\*\*asa\*\*) ». Non sans arrière-pensée, il signala quelques semaines plus tard que les rumeurs au sujet d'un éventuel défilé des volontaires flamands du Front de l'Est avaient déjà un effet bénéfique sur l'accablement des Flamands (\*\*asa\*\*). Ces rumeurs n'étaient cependant pas fondées. Le 30 avril, Schellong, commandeur de la Langemarck, reçut une lettre d'Himmler: contrairement à l'attente, le défilé de la brigade dans la Heimat devait être reporté, les femmes et les fiancées seraient invitées à un séjour dans des maisons de vacances SS (SS-Erbolungsbeime) (\*\*asa\*\*). Le même jour Himmler contresigna (seconde piètre consolation) un ordre du jour spécial à la Langemarck où il exprimait sa « reconnaissance pour le courage et l'héroisme montrés dans les combats des derniers mois (\*\*asa\*\*). Il est signifi-

<sup>(330)</sup> Koch à Bohle, chef (avec rang de Gauleiter) de l' Ausland Organisation, 27 mars 1944 (BAK, NS 19/1541 et T-175, 80, 2600672-74). Voir encore note 332.

<sup>(331)</sup> Commentaire de Koch: « Diese Aeusserung Van de Wieles bestätigt das, was ich in meinem Schreiben vom 6. März 1944 über die Enttäuschung in flämischen Kreisen binsichtlich nicht genügender Anerkennung ihrer Kriegsleistung geschrieben habe. »

<sup>(332)</sup> Le 13 avril 1944 Bohle envoya à Himmler une copie de la lettre du 27 mars de Koch. Bohle supposait que la conversation Koch-Van de Wiele intéresserait le Reichsführer (BAK, NS 19/1541 et T-175, 80, 2600671).

<sup>(333)</sup> TB 27 (T-501, 106, 905-906).

<sup>(334)</sup> TB 28 (T-501, 106, 974).

<sup>(335)</sup> Himmler à Schellong, 30 avril 1944 (BAK, NS 19/229).

<sup>(336)</sup> Selon la traduction dans Volk en Staat des 18-19 mai 1944.

catif que seul Van de Wiele, en tant que Landesleiter de la DeVlag, reçut une copie des deux pièces avec une lettre d'accompagnement d'Himmler. « Flandern », comme il l'appelait, « kann auf seine Söhne, ihren Geist und ihre Leistung stolz sein. » (« La Flandre peut être fière de ses fils, de leur esprit et de leurs actions. ») (337) Apparemment, n'informant pas Elias, Himmler semblait ne pas se souvenir que le VNV eût jamais fourni des volontaires pour le Front de l'Est. L'explication de l'éviction d'Elias par Himmler réside évidemment dans le fait que, depuis le 14 août, le VNV avait refusé de recruter encore pour la Waffen-SS. L'ordre du jour spécial ne fut publié que plus de quinze jours plus tard dans Volk en Staat (388). Commentaire de Reeder après le report du défilé des volontaires flamands : les Flamands sont très attristés de ce que, pour des raisons militaires, on refuse à la Langemarck ce qui a été accordé à la Wallonien (200). Il ne devait rien advenir non plus de la promesse d'invitation des femmes et fiancées aux SS-Erbolungsbeime. L'affaire traîna jusqu'en juillet. Jungclaus était opposé à la proposition d'Himmler, le réseau ferroviaire étant surchargé. Et qu'en serait-il de la sécurité des voyageuses? Le 25 juillet, Brandt signala à Berger, de la part d'Himmler, que l'invitation des femmes flamandes était reportée, les troupes se trouvant déjà au Front (340).

On sait que Degrelle utilisait efficacement la diffusion de rumeurs mensongères comme moyen dans la lutte politique. Aussi contre cette tactique Reeder devait prévenir ses chefs. Maintenant qu'il avait obtenu la Croix de Chevalier, le chef rexiste eut de nouveau recours à cette tactique éprouvée : sa prise de pouvoir, faisait-il divulguer, était imminente, du moins sa nomination comme chef de police par laquelle il serait promu au rang d'une sorte de Darnand belge (341). Ces rumeurs semblèrent se confirmer lorsque de hauts fonctionnaires belges apprirent de rexistes qu'après l'arrestation prochaine des secrétaires généraux, ils devraient décider s'ils étaient disposés à rester en service sous Degrelle. Reeder réagit violemment : aucune expérience avec un Degrelle! Tous les services allemands devaient savoir que cet homme agitait des plans si abacadabrants qu'ils ne méritaient aucune discussion (342).

Lorsque le chef de Rex tenta de pousser ses avantages politiques en Flandre, Reeder disposait d'autres moyens de parade que de mises en garde alarmistes en haut lieu. Ici le Militärverwaltungschef était compétent et pouvait directement intervenir. C'est ce qu'il fit avec succès. En vertu de l'accord du 10 mai 1941, Rex avait disparu de Flandre en tant qu'organisation politi-

<sup>(337)</sup> Himmler à Van de Wiele, 30 avril 1944 (BAK, NS 19/229).

<sup>(338) 18-19</sup> mai 1944. Il est probable que le chef du VNV ait été informé par Schellong.

<sup>(339)</sup> TB 29 (T-501, 106, 1056).

<sup>(340)</sup> Berger à Brandt, 14 juillet et Brandt à Berger, 25 juillet 1944 (BAK, NS 19/229, F 11/14).

<sup>(341)</sup> Darnand était depuis le 30 décembre 1943, secrétaire général chargé du maintien de l'ordre dans le gouvernement Laval. Il disposait de la redoutable Milice française pour la lutte contre l'ennemi intérieur, la Résistance (J. DELPERRIE de BAYAC, Histoire de la Milice, Paris, 1969, p. 226).

<sup>(342)</sup> TB 27 (T-501, 106, 906).

que (343). Après l'absorption de Rex-Flandre par le VNV, la région flamande était devenue un terrain de chasse interdit au rexisme. Degrelle avait scrupuleusement respecté l'accord bien qu'il le considéra comme une feinte tactique en attendant d'accéder au pouvoir en Belgique occupée. C'est, du moins, ce qu'il déclara en avril 1943 (344). Cependant, conscient de son prestige militaire après Tscherkassy (345), il se sentit assez fort pour essayer de regagner le terrain perdu. Reeder s'y opposa immédiatement. Peu après le défilé de la brigade, des anciens membres de Rex-Flandre avaient projeté de rendre hommage à leur chef au Palais des Beaux-Arts à Bruxelles. Avec l'accord exprès de Reeder, l'Oberfeldkommandantur de Bruxelles exerça une pression suffisante pour faire renoncer à leur projet les auteurs de l'initiative. Le motif qui fut invoqué était qu'une telle manifestation de sympathie ne pouvait être autorisée parce que, dans les circonstances du moment, elle risquait de provoquer de l'inquiétude (Unruhe) en pays flamand (346). La même chose se passa à Anvers mais on manque ici de détails précis. Là, comme à Gand, une renaissance déguisée de Rex-Flandre fut toutefois tuée dans l'œuf. Deux journalistes de radio français connus, Jean Hérold-Paquis et Azéma, devaient y donner des conférences. Après consultation avec la Sipo, Reeder fit interdire les réunions. Il avait peu apprécié les reportages radio d'Azéma sur le défilé du 1er avril : ce Français avait eu l'audace d'appeler Degrelle « le chef national-socialiste de Belgique » et la brigade wallonne, « l'élément wallon de l'armée belge de l'avenir ». Au cours du défilé des volontaires, à la porte de

<sup>(343)</sup> Cabiers, 5, p. 50.

<sup>(344)</sup> Ibidem, pp. 94-95.

<sup>(345)</sup> On trouve une expression de l'arrogance de Degrelle dans un incident avec Canaris. A l'occasion de sa décoration de la Croix de chevalier (20 février 1944) Degrelle tint en sa maison une grande soirée à laquelle le chef de la Sipo-SD de Bruxelles fut également invité. Vers 11 heures, le chef rexiste (sous l'influence de la boisson ?), en présence de nombreux invités et dans le salon de Madame Degrelle, s'attaqua violemment à Canaris. Il lui reprocha vertement de contrecarrer Rex. Désignant les lettres qui figuraient sur la manche de l'uniforme de Canaris, il affirma que SD (Sicherheitsdienst) signifiait « Surveillance Degrelle ». W. Reusch, Ober-kriegsverwaltungsrat auprès de la Militärverwaltung et qui maîtrisait parfaitement le à Degrelle une demi-heure pour s'excuser et sur ce, quitta le théâtre de l'incident. Après quelques minutes, Degrelle, par l'intermédiaire de son aide de camp Schäffer, demanda à Canaris d'oublier l'incident. Commentaire de Canaris en juin 1947: Degrelle est un excellent soldat dont le courage était déjà presque légendaire en 1944. D'un point de vue politique, je le considère comme un aventurier. Je l'ai déjà dit à l'époque en des milieux restreints (Canaris à Maystadt, un de ses avocats belges, Nivelles, prison, 10 juin 1947. Arch. pers. A.). Typique de la conception qu'a Degrelle de l'information est le fait que dans l'interview publiée par Spécial-L'Eventail (13 juin 1980, p. 6) il raconte l'incident en détail mais ne souffle mot de la réaction violente de Canaris et des excuses qu'il lui a présentées par l'intermédiaire de Schäffer.

<sup>(346)</sup> Note non datée du Verwaltungschef (Callies) de l'OFK de Bruxelles. Le document remonte à quelques jours après le 10 avril 1944 (CREHSGM, Microfilm OFK Bru-xelles, 2e rouleau). Le service compétent de Rex avait, dès le 31 mars, demandé l'autorisation prescrite de tenir la manifestation qui aurait lieu le 10 avril. Quoiqu'il apparut le 9 avril que la demande auprès de l'OKF de Bruxelles s'était égarée, on y considéra que l'on ne pouvait interdire la cérémonie. On dut cependant la reporter en raison d'une attaque aérenne sur Bruxelles. Il s'ensuivit une nouvelle demande d'autorisation, avant le 23 avril cette fois. Pour les raisons ci-dessus évoquées, elle n'eut aucun succès.

Hal, leur chef avait crié « Vive la France » à l'adresse du reporter français. Un comble : le même Azéma avait eu l'audace de décrire dans le Pays Réel, journal de Rex, Degrelle comme « l'héritier du courant bourguignon (347) »!

Ce fut pour Reeder une maigre consolation d'apprendre que Degrelle avait échoué à s'imposer de manière plus profonde en Wallonie malgré son prestige militaire après Tscherkassy. Ce qui l'inquiétait au plus haut point était l'hostilité persistante de la collaboration flamande à l'égard du traitement privilégié « de Degrelle et des Wallons (348) ». Il lança, à nouveau, un sérieux avertissement. Sous l'angle de l'intérêt allemand et de la politique ethnique en Belgique, il qualifia « la propagande politique expansive » de Degrelle et son « alignement étroit sur la France » de « fort peu souhaitable et dangereux ». Cette activité (Reeder ignorait prudemment le fait qu'elle était, jusque-là, autorisée par les hautes instances allemandes) inquiétait inutilement les Flamands d'Ordre Nouveau. En effet, ils avaient fait et pouvaient encore faire plus que les rexistes pour la cause allemande. En outre, il semblait contradictoire qu'on affirmât du côté allemand qu'aucune décision n'était encore prise quant au sort politique de la Belgique et qu'en même temps on poussât politiquement Degrelle en laissant croire qu'il était l'homme dont on solliciterait l'avis avant de décider (349). Soulignons ici de nouveau qu'il fallut, à Reeder, un courage peu commun pour s'opposer aussi ouvertement au politicien et titulaire de la Croix de Chevalier dont il savait qu'il était le protégé d'Hitler et d'Himmler (350). Seule la forfanterie sans limites de l'ex-chef de Rex explique qu'en 1976 il ait osé affirmer : à l'origine l'administration d'occupation à Bruxelles était contre moi mais Hitler m'a imposé là. Ce n'est que lorsqu'on (Degrelle entend ici von Falkenhausen, Reeder et leurs collaborateurs directs) y a découvert que j'étais intouchable

<sup>(347)</sup> TB 28 (T-501, 106, 976). Azéma, rédacteur en chef de Radio Paris, collaborait régulièrement au Pays Réel comme correspondant à Paris. En avril, il avait publié dans l'hebdomadaire Je suis partout un article intitulé: Réveil de la Bourgogne. Cet article fut repris dans le Pays Réel des 27, 28 et 29 avril.

<sup>(348)</sup> Ibidem 971

<sup>(349) «</sup> Vom Standpunkt der deutschen Interessen und der Volkstumspolitik in Belgien ist diese Expansionspropaganda von Degrelle aber höchst unerwünscht und gefährlich, Einmal verprellt sie unnötig die erneuerungsbereiten Flamen, die für die deutsche Sache sehon auf Grund ihrer zahlenmässigen Stärke und Zusammenstellung weit mehr geleistet haben und zu leisten in der Lage sind, als dies der Rexbewegung auch beim besten Willen und Eifer möglich war und möglich sein wird. Darüber hinaus erscheint es aber als ein innerer Widerspruch, wenn deutscherseite immer wieder hetont wird, dass eine Entscheidung über das politische Schicktal dieses Raumes noch nicht gefallen sei, Degrelle sich aber gleichzeitig auch politisch ins Rampenlicht stellt und den Eindruck verbreiten darf, als ob er der mit den nötigen Vollmachten und Zusicherungen versehene Patentpolitiker Belgiens sei und die Gestaltung dieses Raumes sich einmal massgeblich nach seinen Plänen richten werde. » (TB 28, T-501, 106, 971-972.)

<sup>(350)</sup> Selon F. VAN DER ELST, Elias, chef du VNV (Cabiers, 3, p. 176), Reeder appartient à la catégorie des subalternes qui rédigent leurs rapports officiels à l'intention des chefs du III\* Reich « dans une Sklavensprache, essayant par là d'influencer indirectement une politique qu'ils n'osent directement mettre en cause ». On lira dans nos Kanttekeningen bij een artikel van Frans Van der Elst (RBHC, VI, 1975, pp. 197-238; VII, 1976, pp. 329-423) la critique de cette affirmation totalement non fondée en ce qui concerne Reeder.

auprès du Führer qu' « ils se sont mis à me courtiser » (851). On ne trouve dans les nombreux rapports de Reeder à l'OKH et dans ses rapports spéciaux à Himmler aucun mot qui donne l'impression qu'il ait, de quelque manière que ce soit, courtisé Degrelle. Le Militärverwaltungschef, qui connaissait trop bien Degrelle et le détestait, eut considéré toute courtisanerie comme indigne de lui. C'est, au contraire, le chef de Rex qui tenta de gagner les faveurs de Reeder en octobre-novembre 1943 pendant qu'à peu près au même moment, comme un vulgaire calomniateur, il lui tirait dans le dos (802).

Une question importante est celle de savoir si Degrelle continua à jouir de la confiance d'Himmler et, par lui, de celle d'Hitler. Reeder fut privé d'une satisfaction (et elle n'était pas minime) : par ses agissements irréfléchis et la propagande développée autour de sa personne et de son combat, le chef rexiste était parvenu à mécontenter son protecteur Himmler. Début juin 1944, ce dernier avait appris avec quelque retard, par la lecture d'un rapport mensuel de la Propaganda Abteilung Belgien, que les Flamands s'inquiétaient des intentions d'expansion de Degrelle en Flandre et de son alignement sur la France. Plus particulièrement, il était revenu au Reichsführer que Degrelle s'était laissé poser en « l'héritier de la Bourgogne ». Le camp flamand avait vu en cette propagande l'expression des prétentions de Degrelle au leadership de tous les mouvements d'Ordre Nouveau en Belgique par la soumission des Flamands (858). Choqué, Himmler avait, par l'intermédiaire de son secrétaire Brandt, donné à Berger l'ordre de réprimander le chef wallon. (Depuis le passage de la Légion Wallonie de l'armée de terre à la Waffen-SS, en juin 1943, Berger était le supérieur politique de Degrelle.) « Veuillez communiquer à Degrelle : le Reichsführer-SS interdit tout empiètement en Flandre. En outre, l'hommage à 'l'héritier de la Bourgogne 'est autant un manque de tact qu'une sottise (354). » Bien qu'on puisse supposer que Degrelle eut connaissance de l'appréciation d'Himmler (355), il osa encore affirmer en 1976

(352) Cabiers, 5, pp. 160-164.

(354) « Sagen Sie bitte Degrelle, der Reichsführer-SS verbäte sich, jedes Uebergreifen nach Flandern. Ausserdem sei das Feiern als 'Erbe von Burgund' sowobl eine Gesch-macklosigkeit als auch eune Torbeit. » (Brandt à Berger, 8 juin 1944. BAK, NS 19/ 1541. T-175, 80, 2600661.) La lettre de Brandt à Berger trouve son origine dans une note sténographiée d'Himmler sur le rapport pour avril 1944 de la Propaganda

Abteilung.

<sup>(351)</sup> Un entretien exclusif avec Léon Degrelle dans Défense de l'Occident, XXIV, novembre 1976, p. 25.

<sup>(353)</sup> Cfr Propaganda Abteilung Belgien, Stimmungsbericht vom 1. bis 30. April 1944, Gebeim, Bruxelles, 8 mai 1944, p. 2 verso et p. 3 recto: «Gewisse Versuche De-grelles, nach Flandern binüber zu greifen und den ehemaligen rexistischen flämi-schen Flügel... wieder zu sich berüberzuziehen, [haben] das Misstrauen neu entfacht. Aus diesem Grunde sah sich die Militärverwaltung veranlast, Versammlungen Degrelles in Antwerpen und Gent zu verbieten. Auch die nach Frankreich binübergreifende Propaganda Degrelles (er liess sich von dem französischen Rundfunkkommentator Azema als den 'Erben Burgunde' feiern) beunruhigt die Flamen. Man
sieht in dieser Propaganda der Anspruch Degrelles, Chef aller Erneuerungsbewegungen in Belgien zu werden und das Flamentum an die Wand zu drücken. » (BAK,
NS 19/1541.) Apparemment, Reeder s'est inspiré du rapport de la Propaganda Abteilung dans le jugement de Degrelle que l'on trouve dans son TB 28 pour avril
1944 (T-501, 106, 971 et 975-976).

<sup>(355)</sup> Cfr Cahiers, 1, p. 98, note 85.

qu'il avait plaidé avec succès auprès d'Hitler, « sur la question de la Bourgogne... La Bourgogne donc nous était acquise (356) ».

Apparemment, Berger accueillit assez calmement sa mission. Il fit savoir à Brandt que le rapport de la Propaganda Abteilung était « partial » (357). Une guerilla (Kleinkrieg) régnait entre Degrelle et la Militärverwaltung, dont dépend la Propaganda Abteilung. Berger reconnut que Degrelle avait tenté de pénétrer en Flandre. Mais son affirmation : « Nous avons déjà rendu cela impossible à Degrelle », était fausse. Car si forte que fut l'influence de la SS en mai 1944 dans le ressort de von Falkenhausen, seules la Militärverwaltung et la Sipo disposaient de la compétence exécutive et des moyens d'interdire des réunions. Dans la conclusion de sa lettre à Brandt, Berger déclara, à la légère, qu'il ne fallait pas considérer comme sérieuse l'action de Degrelle et de quelques Français. L'agitation leur était une seconde nature.

On ignore si et par qui Degrelle fut admonesté. Savoir si la brutale réprimande d'Himmler aurait eu des fruits est une question qui n'avait plus d'importance au moment où Berger reçut sa mission. Elle lui fut signifiée le 8 juin 1944. Deux jours auparavant, les Alliés avaient débarqué en Normandie. Depuis près d'un mois, Degrelle avait d'autres soucis que celui de la réussite de sa tentative de pénétration politique en Flandre. Rex était devenu pour lui, en tant que mouvement politique, chose accessoire. Ce n'est pas dans son parti diminué et de plus en plus isolé qu'il voyait le fondement de sa puissance politique future en Belgique, mais seulement dans la Brigade, qu'il espérait voir devenir une Division (858). A cette fin, dix mille volontaires étaient nécessaires. En raison du manque de candidats dans le pays, il proposa, très probablement avec l'accord d'Himmler (359), de les recruter parmi les travailleurs wallons en Allemagne. Pour libérer l'effectif nécessaire, il passa avec les services allemands compétents un accord aux termes duquel il procurerait en un minimum de temps les noms et adresses de 40.000 compatriotes résidant en Wallonie et dans le Grand Bruxelles qui avaient jusque-là réussi à échapper au travail obligatoire en Allemagne (300). Sur ordre de

<sup>(356)</sup> Comme note 351, pp. 28-29.

<sup>(357)</sup> Berger à Brandt, 9 juin 1944 (BAK, NS 19/1541 et T-175, 80, 2600660).

<sup>(358)</sup> TB 28 (T-501, 106, 976).

<sup>(359)</sup> De deux télex à Brandt, secrétaire d'Himmler, il ressort que Degrelle quitta Bruxelles le 7 mai et était attendu le lendemain à Munich d'où il partirait en voiture (à la rencontre d'Himmler?). Le Hauptsturmführer Moskopf, référendaire Wallonien auprès de la Dienststelle Jungclaus à Bruxelles, l'accompagna (Jungclaus à Brandt et Moskopf à Brandt, 7 mai 1944. CREHSGM, BDC III, Degrelle et T-175, 76, 2594573-75).

<sup>(360)</sup> Le dimanche 14 mai 1944, les cadres de Rex Grand-Bruxelles se réunirent pour fixer des mesures concernant : 1) la sécurité de leurs membres et sympathisants en cas de débarquement allié et 2) « pour assurer la victoire de Rex le jour où il prendra le pouvoir ». Une communication finale fut lue au nom de Degrelle : « L'autorité alle-mande est disposée à autoriser la transformation de la SS-Brigade Wallonie en une division et autorise 10.0000 ouvriers wallons travaillant en Allemagne à s'incorporer dans cette nouvelle division. Mais cette autorisation ne deviendra effective que si Rex fournit les noms, prénoms et adresses de 40.000 personnes qui se sont soustraites au travail forcé obligatoire en Allemagne. La région de Bruxelles doit fournir 15.000 noms endéans les 5 jours. Aucune limite d'âge n'est prévue. »

Degrelle, son principal collaborateur politique, Louis Collard, secrétaire de « l'Etat-major du Chef », lança le premier ordre d'exécution le 13 mai (861). Il prescrivait d'établir « sans délai », dans le secret et en en taisant le but, une liste de 10.000 réfractaires domiciliés en Wallonie et dans le Grand Bruxelles (302). Elle était destinée aux services compétents du Reich et Degrelle la leur remettrait personnellement. Collard souligna que les exécutants n'avaient pas à se demander si les compatriotes recherchés devraient prochainement partir ou non pour le travail obligatoire en Allemagne. Il était essentiel que la remise de l'impressionnante liste par le Chef lui-même créât automatiquement la possibilité à des milliers de travailleurs wallons dans le Reich de quitter l'usine et d'aller renforcer les rangs de la Brigade afin d'en faire une Division. Il est évident que Degrelle était conscient du trouble que suscitait, chez ceux de ses collaborateurs qui y étaient impliqués, la manœuvre projetée. Cela explique que Collard leur demanda de penser avant tout à la Division. Les secrétaires généraux, qui avaient appris ce que Degrelle préparait, doutèrent d'abord de l'authenticité de la communication concernant la liste de milliers de réfractaires. Elle était cependant authentique et avait une valeur contraignante (863). Les circonstances empêchèrent que l'exécution dépassât la phase préparatoire (364).

Pour en revenir aux rapports Berger-Degrelle en juin 1944 : le chef du SS-Hauptamt s'inquiétait en fait davantage à propos du chef rexiste qu'on n'est tenté de le déduire du ton léger de sa lettre du 9 à Brandt, secrétaire

(DELANDSHEERE-OOMS, op. cit., IV, p. 144. On en trouve également le texte dans un dossier Partisans armés, saisi en 1944 par la Sipo et conservé dans BAK, R 70, Belgien, 4. Microfilm au CREHSGM.)

(362) Le nombre de noms et d'adresses à fournir variait de ville à ville sans qu'on soit sûr que le chiffre de la population ait été retenu comme critère (Bruxelles 2.500, Liège 1.660, Charleroi 1.200, Mons 800, Verviers 465, mais Braine-L'Alleud 550).

(364) Cfr Procès-Matthys et consorts, Exposé des faits, p. 56 (la partie concernant Collard) (CREHSGM). Degrelle détacha un lieutenant de la Brigade Wallonie auprès de Collard pour contrôler l'exécution de l'ordre. Les noms et les adresses reçus furent centralisés sur un fichier à Bruxelles. Cependant, les services allemands ne reçurent pas les données rassemblées, « seuls les événements ont empêché cette

transmission ».

<sup>(361)</sup> Etat-Major du Chef. Le Secrétaire. Ordre d'exécution nº 35/14, daté du 13 mai 1944. « Par ordre exprès et formel du Chef, le Sturmbannführer et Commandeur Léon Degrelle, il est imposé aux cadres de l'Etat-Major et du mouvement rexiste proprement dit » etc. (CREHSGM, Rex, VII, 24).

<sup>(363)</sup> A ce sujet, Romsée déclara encore le 16 juin qu'il attendait le résultat d'une enquête (Pv. Comité des secrétaires généraux, 9 et 16 juin 1944). L'ordre d'exécution de Collard, du 13 mai, prouve que la communication au nom de Degrelle (note 361) était authentique et obligatoire. Cfr le rapport confidentiel de l'OFK 589 (Liège) du 10 juillet 1944 concernant « Arbeitseinsatz Reich; bier: Anwerbung von Vallonen, die von der Rex-Bewegung nambaft gemacht werden», avec référence à un entretien de service tenu quelques jours auparavant (CREHSGM, Rex, VI, 16). Tout doute concernant l'authenticité de la communication de Degrelle de début mai 1944 est éliminé par Matthys, chef intérimaire de Rex. Dans le mémoire détaillé qu'il lut lors de son procès devant le conseil de guerre de Bruxelles (8 mai 1947), il déclara que l'ordre fut donné via Collard parce qu'il (Matthys) désapprouvait Degrelle. « Il s'agit d'un ordre particulier de Léon Degrelle... Cet ordre fut donné hors de moi... Je fis part à Léon Degrelle de ce rare désaccord... Il me rétorqua finalement qu'il ferait rédiger ses ordres en conséquence. C'est ce qui explique la forme particulière de ces instructions. » (Arch. pers. A.) Pv. Comité des secrétaires généraux, 9 et 16 juin 1944). L'ordre d'exécution de que la forme particulière de ces instructions. » (Arch. pers. A.)

d'Himmler. Le même jour, Berger fit encore parvenir une autre lettre à Brandt. Dans ce document top secret, il annonça qu'il demanderait dans quelques jours au Reichsführer à être déchargé de ses fonctions de chef du SS-Hauptamt. Motif: entre autres Degrelle (305). Ce dernier avait osé engager, de sa propre initiative, des négociations politiques avec le SS-Obergruppenführer Jüttner, chef du SS-Führungshauptamt, collègue de Berger et l'un de ses ennemis intimes. (Il faut savoir que Degrelle était subordonné à Jüttner sur le plan militaire comme il l'était à Berger sur le plan politique.) Comme toujours, précisait Berger, Degrelle avait exposé les choses « à sa façon ». Ce qui était encore plus grave est que Jüttner eut transmis (probablement à Himmler) cette version unilatérale sans en référer à Berger qui n'avait été informé qu'après par Jungclaus (366). Berger était scandalisé. En tant que chef du SS-Hauptamt (l' « Allgemeine Hauptamt », soulignait Berger), il tenait à ce que ses collègues l'informent au sujet de toutes les affaires qu'ils « traitaient sous leur responsabilité ». La coupe débordait avec l'affaire Degrelle. Berger ne supporterait pas que ses compétences soient plus longtemps sapées par Jüttner. Il déclarait ne pas souffrir de folie de la persécution. « Ich babe darüber geschlafen... Ohne mich », concluait-il.

La petite mise en scène de Berger avec sa menace de démission resta sans lendemain. Il est cependant significatif — et nous en revenons ainsi à Degrelle — que le chef rexiste soit parvenu, début juin 1944, à peine trois mois après avoir reçu la Croix de Chevalier et deux mois après le défilé militaire, à profondément indisposer, pour des raisons politiques, Himmler et Berger. Il y a également des raisons de croire qu'on n'était pas resté insensible en haut lieu aux avertissements répétés de Reeder à l'encontre du Belgizist Degrelle. Le 6 juin, une instruction confidentielle du Ministère de la Propagande de Goebbels fut adressée à la presse allemande. Elle était dirigée contre la glorification de Degrelle et de Rex et des expressions comme « Léon Degrelle, chef du mouvement de rénovation belge » ou « le chef belge et héros de guerre Degrelle » devaient être évitées. Scule l'expression « chef du mouvement rexiste wallon (367) » pouvait s'appliquer à Degrelle.

La question se pose alors inévitablement de savoir ce qu'eut été l'attitude de Degrelle à l'égard d'autres hauts dignitaires allemands dans l'hypothèse où les difficultés militaires à l'Ouest, après le débarquement allié, n'eus-

<sup>(365)</sup> Berger à Brandt, 9 juin 1944. Gebeime Kommandosache (Staatsarchiv Nürnberg, 56, NO-3007). Les quatre autres cas traîtés dans la lettre de Berger concernent, tous sans exception, des conflits de compétence avec le SS-Führungsbauptamt de Jüttner. Un Berger amer se demande : qu'est-ce que le SS-Hauptamt? « Ma réponse : c'est Cendrillon. »

<sup>(366)</sup> Berger écrit que « le HSSPF » l'a informé. Il désigne évidemment Jungclaus qui, cependant, ne sera nommé HSSPF à Bruxelles qu'au début d'août 1944 (Cfrinfra, p. 181).

<sup>(367)</sup> BAK, ZSg 109/50, Sammlung Oberbeitmann. Dans son TB 30 (juin 1944), Reeder affirma que la « tendance belgiciste » de Rex, en particulier de Degrelle, ne faisait que croître. Caractéristique à ce sujet était le fait que dans la plupart des affiches en faveur du recrutement en Allemagne, Degrelle ne parlait pas de la Wallonie mais de la Belgique (T-501, 106, 1155).

sent pas éclipsé les autres problèmes. Sa versatilité politique (\*\*), sa soif impatiente du pouvoir, ses intrigues ne lui eussent-elles pas joué de vilains tours ? Cette question doit rester sans réponse. On possède cependant une indication précieuse au sujet de ce qu'Hitler et Himmler pensaient de Degrelle en juillet 1944 : le très important entretien politique du 12 au Fübrer-bauptquartier, déjà analysé en partie, et qui précéda immédiatement la disparition de la Militärverwaltung et son remplacement par une Zivilverwaltung.

Au cours de cet entretien Hitler et Himmler parlèrent à l'effet d'instruire Grohé. On se souviendra de la décision claire d'Hitler sur l'avenir politique de la Belgique : un Gau Flandre et un Gau Wallonie (309). Il est frappant que pour Himmler, Degrelle avait à ce moment une valeur politique bien moindre que Van de Wiele. Avec Rex, « le mouvement d'Ordre Nouveau des Wallons », la prudence était en effet de rigueur. Il estimait que Degrelle était sans conteste un politicien « très habile » mais « enclin au changement ». L'habileté résidait « dans l'apport au mouvement rexiste de l'idée d'un Grand Reich germanique ». L'inclination au changement (euphémisme pour versatilité) l'avait par contre amené à ranimer « l'idée d'un Reich grandbourguignon des Wallons » (376). Les deux derniers mots pesèrent lourdement au détriment de Degrelle. En effet, un leadership même futur de Wallons tardivement reconnus comme Germains dans une (problématique) « Grande Bourgogne » ne pouvait rencontrer l'accord d'Himmler et d'Hitler. Entretemps, Degrelle était toutefois un facteur utile. Cyniquement, Himmler remarqua que la thèse de Degrelle sur la germanité des Wallons était « une formule que nous pouvons reprendre avec succès ». Ce qu'il signifiait par là, se révèle très clairement dans la phrase suivante : « En Wallonie, nous pourrions plus tard

<sup>(368)</sup> Le passé de Degrelle, ses capacités d'adaptation, sa « versatilité maintes fois prouvée » furent considérés par Reeder, du début jusqu'à la fin de l'occupation comme des facteurs négatifs et décisifs pour l'appréciation politique du chef rexiste. Voir e.a. TB 23 pour janvier-mars 1943 (T-501, 106, 56-57).

<sup>(369)</sup> Cfr supra, p. 154. Cabiers, 1, pp. 68-129. En 1980, confronté à cette claire déclaration d'Hitler, Degrelle, comme toujours, s'en tira par une affirmation téméraire et mensongère : « J'ai été chez lui une semaine plus tard et je l'ai amené à réviser sa position. » (Interview de Degrelle dans l'hebdomadaire Spécial-L'Eventail, 6 juin 1980, p. 8). Degrelle affabule. Le 10 juillet, deux jours après l'assassinat de son frère à Bouillon, Degrelle quitta l'Allemagne du Sud où il recrutait pour le front de l'Est et revint en Belgique. Il partit pour l'Estonie vers la mi-août. Ce n'est que fin septembre-début octobre 1944, quelques semaines après qu'il eut été décoré de la Croix de Chevalier de la croix de fer avec feuilles de Chène, qu'il fut reçu pour la seconde fois par Hitler. Il est donc impossible que Degrelle ait rencontré le Fübrer une semaine après le 12 juillet. Il est, apriori tout à fait invraisemblable qu'il ait imposé une autre Belgienpolitité à Hitler. En outre, il est extrêmement étrange qu'il n'ait jamais pensé plus tôt, lorsqu'il s'exprima par écrit sur sa seconde visite à Hitler, à utiliser cet excellent moyen de se mettre en valeur dont il se vanta en 1980. L'explication de l'étrangement longue « modestie » de Degrelle réside dans le fait qu'il n'a pas connu la déclaration du 12 juillet 1944 d'Hitler avant qu'elle ne lui soit présentée par le journaliste qui l'interviewa en 1980.

<sup>(370) «</sup> Die Erneuerungsbewegung der Wallonen müsse vorsichtig behandelt werden. Ihr Leiter Léon Degrelle sei ein äusserst geschickter aber sehr wandlungsfähiger Politiker, der die Rexistenbewegung schliesslich zum Gedanken des Grossgermanischen Reiches geführt habe, bei dem dann plötzlich aber wieder der Gedanke eines grossburgundischen Reiches der Wallonen aufblitze.» On ne voit pas clairement ce qu'Himmler entend par « Reich Grandbourguignon des Wallons ». La terminologie soi-disant bourguignonne de Degrelle n'est pas plus claire.

Ces glaciales considérations d'Himmler, également exprimées au nom d'Hitler, contredisent les propos grandiloquents d'après-guerre de Degrelle : mon influence sur Hitler était si grande, osa-t-il affirmer en 1949, que s'il avait gagné la guerre, j'aurais pu tout obtenir de lui pour la Belgique (\*\*\*). « J'aurais pu lui demander n'importe quoi », se vanta-t-il encore une fois vingt ans plus tard (\*\*\*\*). En fait, mi-juillet 1944, l'expression Chef der Wallonen était considérée par Himmler comme parfaitement suffisante pour désigner Degrelle et encore, seulement lorsqu'elle serait devenue après un laps de temps usuelle (\*\*\*\*). A Verschaeve, qu'il rencontra peu après en Bavière, le

<sup>(371) «</sup> Die These Degrelles, der Wallone sei ein romanisierter Germane, sei eine Formel, die wir uns sehr wohl zu eigen machen könnten. Aus Wallonien könnten wir später einen Jahrgang son etwa 30.000 Stärke einziehen. » Le diplomate von Bargen, représentant des Affaires étrangères auprès de la Militärverwaltung à Bruxelles, avait déjà, en janvier 1943, déclaré : pas d'expériences politiques avec Degrelle mais « nous en avons un besoin pressant pour la Légion » (Cahiers, 5, p. 68).

<sup>(372)</sup> Cabiers, 5, pp. 37-38.

<sup>(373) «</sup> Vlandern sei das Land, in dem wir mit der Ausbebung von einen Jabrgang für den Kriegsdienst beginnen könnten. Die Vlämische Legion babe sich ausgezeichnet geschlagen. Ein Jahrgang machte etwa 40.000 Mann aus. » Remarquons qu'Himmler envisageait l'instauration immédiate du service militaire obligatoire en Flandre alors que la chose n'était envisagée que pour plus tard en ce qui concerne la Wallonie.

<sup>(374)</sup> DEGRELLE, La Cobue de 1940, Lausanne, 1949, p. 526.

<sup>(375)</sup> Propos empruntés à une interview par deux journalistes de la Radio Télévision belge de Degrelle, à Madrid, en décembre 1977. Dans la même interview, Degrelle affirme que son entretien avec Hitler de fin février 1944, après Tscherkassy, dura « une nuit ». En juin 1963, il avait dit huit jours (cfr supra, note 309). « Cette nuit-là, dans l'hypothèse... où l'Allemagne eût gagné et où l'Europe eût été faite selon Hitler..., a été assurée la survivance et plus que la survivance, la grandeur de notre peuple. Ce fut une nuit indicible. » On sait déjà que, selon la propre annotation de Degrelle dans son agenda, la réception au Führerhauptquartier ne dura pas plus d'une heure (de 23 à 24 heures) (cfr supra, note 308). La conversation courut sur les opérations militaires de Tscherkassy. Deux généraux allemands qui s'étaient également distingués étaient aussi présents. Qu'Hitler eut alors, en présence de ces deux généraux, discuté avec Degrelle de l'avenir politique de la Belgique après la victoire attendue, est complètement impensable. L'une des règles fondamentales de la politique d'Hitler était précisément le silence, jusqu'à la fin de la guerre, au sujet du sort des Etats occupés.

<sup>(376)</sup> Brandt, secrétaire d'Himmler, su SS-Obergruppenführer von Herff, 14 juillet 1944 (T-175, 76, 2594577 et CREHSGM, BDC III, Degrelle). Von Herff avait transmis à Brandt le peojet de décret de nomination de Degrelle en tant que « Chef der S. SS-Freiw. Sturmbrigade Wallonien » sans la signature d'Himmlet. « Der Reichsführer-SS meinte dazu, dass Degrelle ja als Chef der Wallonen bezeichnet werden soll. Er möchte aber diese Bezeichnung nicht mit einer Urkunde festlegen, sondern sie müsste sich vielmehr von selbst einführen. »

Reichsführer déclara qu'il connaissait « les sauts de cabri de Degrelle ». « Il faut encore attendre de voir de quel côté il [Degrelle] se dirige », aurait ajouté Himmler : « vers nous ou vers la France (877) ». Quant à l'attitude de l'Allemagne envers Degrelle, elle serait déterminée par le comportement de ce dernier (878). Même après que le chef des volontaires wallons eut atteint le sommet de sa renommée guerrière (la Croix de Chevalier avec teuilles de chêne, fin août) il ne pouvait espérer davantage en fait d'avenir politique prestigieux que celui de Chef der wallonischen Volksgruppe sous contrôle allemand direct dans un Reichsgau Wallonien avec Van de Wiele comme homologue en tant que Landesleiter der flämischen Volksgruppe dans un Reichsgau Flandern (879). Faut-il attacher quelqu'importance à l'affirmation d'un homme de lettres crédule selon laquelle Degrelle « avait des chances sérieuses de devenir peut-être le successeur du Führer (880) » ? Que non. Elle fait partie de l'arsenal varié de hâbleries grandiloquentes d'après-guerre de l'ancien chef de Rex.

# § 3. Jungclaus HSSPF à compétence limitée

Nous avons déjà soulevé la question de savoir pourquoi, début mars 1944, Himmler brûlait d'imposer la nomination de son protégé Jungclaus en tant que HSSPF. A première vue, il n'avait plus aucune raison sérieuse de s'inquiéter. Deux mois auparavant, à la suite d'un entretien préparatoire qui s'était tenu à la Chancellerie du Reich à Berlin avec la participation de Reeder, la décision de principe avait été prise de proposer au Führer, au moment opportun, la substitution à Bruxelles d'une administration civile à l'administration militaire (381). Himmler savait donc que la nomination d'un HSSPF à Bruxelles serait bientôt un fait accompli. Nous avons également souligné que cette perspective ne le satisfaisait pas totalement car il aurait voulu que son représentant régional à compétence policière et politique fut nommé et

<sup>(377)</sup> VERSCHAEVE, De Tweede Wereldoorlog dans Verzameld Werk, VIII, pp. 677-678.

<sup>(378)</sup> Selon une lettre de Verschaeve à A. Deckmyn, fin décembre 1944. M. Deckmyn nous procura une copie de cette lettre. Nous l'en remercions.

<sup>(379)</sup> Cabiers, 1, pp. 96 et 126. W. MEYERS, « La Vlaamse Landsleiding ». Un Gouvernement d'émigrés en Allemagne après septembre 1944 ? dans Cabiers, 2, pp. 250-251. Pour redorer son blason, Degrelle affirma encore en 1980 qu'en décembre 1944, il revint en Belgique dans le sillage de l'offensive von Rundstedt comme le « Chef de peuple » reconnu par Hitler (Cir interview de Degrelle citée à la note 369). Degrelle oublie naturellement de signaler que son hypothétique compétence n'aurait pas dépassé la Wallonie.

<sup>(380)</sup> DELAUNAY, La dernière guerre et l'anti-bistoire (Le Nouvel Europe Magazine, octobre 1979, p. 8). L'auteur se base sur le témoignage de « survivants de l'entourage d'Hitler » qu'il croit prudent de ne pas nommer. Ses sources restent secrètes, mais (consolation pour le lecteur curieux) elles sont conservées en lieu sûr et « sortiront en temps opportun ». Le lecteur curieux est donc prié d'attendre ces temps opportuns.

<sup>(381)</sup> Cfr supra, p. 154.

installé encore avant l'arrivée du commissaire du Reich à Bruxelles (\*\*\*2). Il n'est donc pas exclu que l'impatience d'Himmler résultait de ce qu'il envisageait l'éventualité de l'installation d'un commissaire du Reich, peu disposé comme représentant d'Hitler à tolérer dans son ressort un HSSPF à large compétence politique.

La chronologie est éloquente à cet égard.

Le 25 février, cinq jours avant son entretien avec Canaris dans la région de Salzbourg, Himmler reçut officiellement une note détaillée de la conversation signalée ci-dessus, du 3 janvier à la Chancellerie du Reich (\*\*\*). Un passage de ce document doit l'avoir frappé: l'installation d'une administration civile en Belgique et dans le Nord de la France supprimerait tout obstacle à la nomination d'un HSSPF, nomination qui avait toujours suscitée l'opposition de la Militärverwaltung. La note précisait toutefois (à l'insatisfaction d'Himmler, nous y reviendrons) qu'il s'agissait d'un HSSPF « selon le modèle néerlandais et norvégien » (\*\*\*). A cette note était joint un projet de décret concernant l'établissement d'une nouvelle administration d'occupation en Belgique et dans le Nord de la France.

Himmler ne réagit pas immédiatement. Le 6 mars, cinq jours après son accès de colère en présence de Canaris et son humiliant message à Reeder (385), son secrétaire, Brandt, téléphona au service compétent de la Chancellerie du Reich : le Reichsführer-SS, signala-t-il, constate l'absence d'un raticle concernant le HSSPF dans le projet de décret (386). Douze jours après, la Chancellerie du Reich n'ayant toujours pas répondu, Brandt téléphona à nouveau (387). Cette fois (18 mars), il définit de façon précise ce que souhaitait son chef : un HSSPF à Bruxelles dont la subordination hiérarchique au commissaire du Reich et au Reichsführer-SS lui-même serait identique à celle qui était de rigueur pour les Höberen SSPF dans les territoires occupés à l'Est (388). En d'autres mots : les exemples scandinaves et néerlandais ne devaient pas être suivis ; il n'y avait place en Belgique et dans le Nord de la France que pour un HSSPF avec le même statut et la même compétence que ses collègues de l'Est.

(382) Cfr supra, p. 140.

(385) Cfr supra, p. 137.

(387) Notice de Lammers, 18 mars 1944 (BAK, R 43 II/678a).

<sup>(383)</sup> Lammers à Himmler, 25 février 1944 (BAK, R 43 II/678a). Il est presque impensable qu'Himmler, en tant que ministre de l'Intérieur n'ait pas été mis plus tôt au courant, au moins de manière informelle, de l'entretien du 3 janvier 1944.

<sup>(384) «</sup> Der Einsetzung eines Höberen SS- und Polizeiführers nach niederländischen und norwegischen Muster, der sich die militärische Verwaltung stets widersetzt hat, steht nach Einführung der Zivilverwaltung nichts mehr im Wege. »

<sup>(386)</sup> Selon une note de Laue, fonctionnaire à la Chancellerie du Reich, 6 mars 1944 (BAK, R 43 II/678a).

<sup>(388)</sup> Himmler souhaite voir dans le projet de décret : « ...noch eine Bestimmung aufzunehmen, durch die dem Reichskommissar ein Höberer SS- und Polizeiführer beigegeben wird, dessen Verhältnis zum Reichskommissar und zum Reichsführer-SS nach dem Vorbild der in den besetzten Ostgebieten bestehenden Regelung gestaltet werden möge. »

La définition des liens hiérarchiques et de la tâche des représentants d'Himmler en Norvège (27 avril 1940) et aux Pays-Bas (18 mai de la même année) était en effet restée « très vague ». Peut-être s'était-il agi d'un « oubli plutôt volontaire » d'Himmler (386) qui ne souhaitait pas des précisions contraignantes mais comptait bien, fidèle en cela à sa tactique, exploiter le vague à son profit. Quoi qu'il en soit, les stipulations fixant la position et la compétence des HSSPF dans les territoires orientaux occupés (décret d'Hitler du 17 juillet 1941) étaient plus claires que celles des décrets norvégien et hollandais (300). Elles étaient en même temps suffisamment larges que pour permettre aux représentants d'Himmler de s'ingérer dans les domaines politique et policier sans avoir à s'inquiéter d'une soumission formelle « directe et personnelle » à leur commissaire du Reich respectif (391). Himmler lui-même n'avait-il pas, deux mois auparavant, pendant la préparation de Barbarossa, souligné que ses représentants à l'Est exerceraient « l'administration politique dans ces territoires » (892) ? Il est d'une importance capitale de bien avoir à l'esprit le fait qu'ils agirent toujours dans tous les territoires occupés comme défenseurs des intérêts d'Himmler dans l'exercice de sa double fonction : policière en tant que chef de la police allemande et politique en tant que fondé de pouvoir du NSDAP (303) pour le Volkstum (politique ethnique) et que cette dernière fonction donnait au Reichsführer le prétexte rêvé de la plus large immixtion dans les territoires occidentaux limitrophes du Reich, de la Norvège à la Belgique (Wallonie comprise), considérés comme germa-

Revenons-en à la chronologie des faits. Himmler eut immédiatement gain de cause. Le 19 mars déjà, il apprit que le service compétent à la Chancellerie du Reich avait rédigé l'article souhaité sur le modèle en vigueur à l'Est. « L'approuvait-il ? », demanda-t-on (395). « Absolument », répondit, le 26, le secrétaire d'Himmler (396).

Pour le maintien de l'ordre public et de la sécurité dans les territoires occupés de la Belgique et du Nord de la France, aux termes du projet, le commissaire du Reich se voyait adjoindre, par le Reichsführer-SS, un HSSPF qui lui était « directement et personnellement » subordonné. Le Reichsführer

niques (394).

<sup>(389)</sup> IN 't VELD, De SS en Nederland, I, p. 74.

<sup>(390)</sup> H. KRAUSNICK, Judenvervolgung, in Anatomie des SS-Staates, II, pp. 303-304, édition DTV, Munich, 1967. IN 't VELD, op. cit., I, p. 75.

<sup>(391)</sup> A propos de cette subordination apparente, cfr H. BUCHHEIM, Die SS - das Herrschaftsinstrument, in Anatomie, I, pp. 53-55, 116. IN 't VELD, op. cit., pp. 75-76.

<sup>(392)</sup> A propos du décret d'Himmler du 21 mai 1944 (Sonderauftrag des Führers) cfr H. BUCHHEIM, op. cit., pp. 116-117 et IN 't VELD, op. cit., p. 75.

<sup>(393)</sup> IN 't VELD, op. cit., p. 73. Himmler était depuis le 7 octobre 1939 Reichskommissar für die Festigung deutschen Volkstums, mais cette fonction, « il avait réussi à la transformer en celle plus large et plus vague de fondé de pouvoir pour toutes les affaires de politique ethnique » (IN 't VELD, op. cit., p. 73 et pp. 169-170).

<sup>(394)</sup> IN 't VELD, op. cit., p. 73.

<sup>(395)</sup> Reichskabinetsrat von Stutterheim à Brandt, 19 mars 1944 (BAK, R 43 II/678a).

<sup>(396)</sup> Notice de von Stutterheim, 26 mars 1944 (BAK, loc. cit.).

pouvait donner au HSSPF des instructions techniques. Pour autant qu'elles fussent de portée générale ou d'une large signification politique, ces instructions devaient atteindre le HSSPF via le commissaire du Reich (\*\*\*). Ce projet était presque littéralement identique à la règle adoptée dès juillet 1941 pour les territoires occupés à l'Est. Il devait devenir l'article VI du décret d'Hitler du 13 juillet 1944 concernant l'établissement d'une administration civile en Belgique et dans le Nord de la France (\*\*\*\*). Que le lecteur ne s'abuse pas quant à la subordination « directe et personnelle » du HSSPF à son commissaire du Reich. La formulation trompeuse masquait, en réalité, le fait qu'en raison de l'indépendance de fait du HSSPF à l'égard du chef militaire ou civil de l'administration d'occupation, ce HSSPF « était avant tout le co-exécutant de la politique d'Himmler (\*\*\*\*) ». Que l'administration d'occupation soit militaire ou civile, le complexe SS formait toujours une « enclave » (le terme est emprunté à In 't Veld (\*\*\*\*)) de par la présence du HSSPF comme responsable politique et policier le plus important.

Compte tenu des buts avérés d'Himmler, la compétence de son futur représentant à Bruxelles aurait peut-être pu être davantage précisée. Le mot Volkstum est absent alors qu'il se trouve à deux reprises (401) dans le décret d'Hitler du 9 mars 1942 sur la nomination d'un HSSPF à Paris et ce, bien que la question ethnique ne fut pas en France, pour l'occupant, d'une aussi pressante importance. En juin 1944, lors de la nomination d'un HSSPF en Ukraine, la tâche politique du représentant d'Himmler fut même, probablement pour la première fois, décrite de façon détaillée et officielle. Il était, lisait-on, compétent pour toutes les questions concernant la collaboration entre l'administration d'occupation, la SS et la police dans le commissariat du Reich ainsi que pour la politique ethnique et les autres questions politiques (402). On peut donc estimer qu'Himmler considérait que la définition proposée de la position et de la compétence de son HSSPF en Belgique et dans le Nord de la France, l'armait suffisamment contre un commissaire du Reich déterminé à refuser toute réduction de son pouvoir politique. L'article ne contenait-il pas, en effet, un passage concernant la portée des instructions techniques du Reichsführer offrant, en cas de besoin, la possibilité à son représentant à Bruxelles d'intervenir dans le domaine purement politique ? De plus, où se trouvait la frontière entre le politique et le policier ? En tant que chef

<sup>(397) «</sup> Zur Durchführung der polizeilichen Sicherung der besetzten Gebiete von Belgien und Nordfrankreich wird der Reichskommissar von Reichsführer-SS und Chef der Deutschen Polizei ein Höberer SS- und Polizeiführer beigegeben, der dem Reichskommissar unmittelbar und persönlich untersteht. Der Reichsführer-SS und Chef der Deutschen Polizei kann diesem Höberen SS- und Polizeiführer fachliche Weisungen erteilen. Sofern diese Weisungen allgemeiner Art oder politisch von weittragender Bedeutung sind, sind sie über den Reichskommissar zu leiten. »

<sup>(398)</sup> Non publié (BAK, R 43 II/678a). Il y avait également un paragraphe au sujet de la nomination d'un SSPF pour les deux départements du Nord de la France. Il aurait évidemment été subordonné au HSSPF de Bruxelles.

<sup>(399)</sup> IN 't VELD, op. cit., I, p. 76.

<sup>(400)</sup> IN 't VELD, op. cit., I, pp. 74 et 106.

<sup>(401)</sup> IN 't VELD, op. cit., I, p. 75.

<sup>(402)</sup> BUCHHEIM, op. cit., p. 121.

du Sipo-SD, Heydrich se considérait déjà en 1941 comme le responsable devant Himmler de la politique dans les territoires occupés. Il caractérisait luimême son Hauptamt, le RSHA, une sorte de Ministère de la Police, comme le « Hauptamt politique de la SS (403) ». Si tel n'était pas le cas, il faudrait alors considérer qu'Himmler se résignait en 1944 à une limitation à la police de la compétence du HSSPF de Bruxelles. En janvier 1943, il avait quand même déclaré être prêt à l'accepter provisoirement (404). Cette hypothèse doit être écartée car, en 1944, Himmler était plus ambitieux qu'en 1943. On connaît même l'étendue de ses exigences avec précision. Cela nous ramène encore une fois à la chronologie des faits.

Nous sommes début avril 1944. Himmler ne peut plus, à ce moment, nourrir aucune illusion quant aux dispositions de Reeder à céder ses compétences politiques et policières à Jungclaus. Les rapports adressés de Bruxelles au RSHA par Canaris l'ont suffisamment informé quant à l'attitude du tenace Militarverwaltungschef: aucun transfert de compétence ne sera fait au profit de Jungclaus sans un ordre formel des pouvoirs compétents (405). (Ceux-ci étaient l'OKW, qui ne tirait pas dans le dos de Reeder, et Hitler qui avait seul le droit de nomination mais, provisoirement, ne se mêlait pas de la question.) Dans ces conditions, Himmler n'a plus d'autre issue que la patience et l'attente d'une décision du Führer remplaçant finalement l'administration militaire de Bruxelles par une administration civile avec un commissaire du Reich flanqué d'un HSSPF. Il estime cependant que les mesures préparatoires doivent être prises en temps opportun en collaboration avec Kaltenbrunner, chef du RSHA qui, de par ses fonctions, a été associé aux entretiens avec Reeder depuis 1942. Ces mesures préparatoires sont significatives des compétences qu'il souhaite voir attribuer à Jungclaus en tant que HSSPF.

Le 11 avril 1944, Himmler fit tenir, comme affaire d'Etat secrète, les rétroactes de la question à Kaltenbrunner (406). De ce dernier, une importante communication partit peu après à l'adresse du lieutenant-colonel de la police Suchaneck qui, en tant qu'officier de liaison d'Himmler auprès du Sipo-SD, était chargé au RSHA des affaires concernant tous les HSSPF en Allemagne et dans les territoires occupés (407). Kaltenbrunner souligna que dans le traitement ultérieur de la question « dans la nouvelle perspective de

(407) Kaltenbrunner à Himmler, à l'attention de Suchaneck, ... avril 1944, date non précisée davantage. Gebeime Reichtsache (IfZM, Fa 156, 766-769).

<sup>(403)</sup> BUCHHEIM, op. cit., pp. 85-86. Dans sa lettre fondamentale du 30 octobre 1941 à Kurt Dalüge, chef de l'Ordnungspolizei, Heydrich souligna que « les intérêts généraux du Reichsführer-SS » étaient : « Waffen-SS, Volkstumsfragen, Sicherheitspolizei-SD und politische Fragen und Ordnungspolizeiliche Fragen » (BUCHHEIM, op. cit., p. 145).

<sup>(404)</sup> Cabiers, 5, p. 19. (405) Cfr supra, p. 138.

<sup>(406)</sup> C'est-à-dire les pièces résultant des pourparlers avec Reeder, le commandement su-prême de l'armée (OKH et OKW) et le RSHA depuis le printemps de 1942. Ces rétroactes ont disparu à l'exception de la lettre d'accompagnement du 11 avril 1944. Il en est fait mention dans la réponse de Kaltenbrunner. Cfr note suivante.

l'installation d'un Reichskommissar (\*08) », il était désirable que ce dernier abandonnât au futur HSSPF les compétences dont la cession avait déjà été exigée du Militärbefehlshaber au cours des pourparlers antérieurs (\*09). Il ne fait aucun doute que Kaltenbrunner exprimait de cette manière, en style administratif, les ambitions politiques et policières de son chef, le Reichsführer-SS.

Ouelles compétences Himmler avait-il souhaité, lors des pourparlers (avec Reeder), voir abandonner par von Falkenhausen et dès lors quelles compétences voulait-il que le Reichskommissar abandonnât à son tour ? En bref : toutes celles qui concernaient la police et la politique ethnique. Concrètement, les exigences d'Himmler étaient les suivantes : 1) Le Kommandostab, branche militaire de l'administration d'occupation, devait perdre son autorité sur la Geheime Feldpolizei dans son ensemble ; 2) Les groupes Police, Politique ethnique et Législation devaient être enlevés au ressort du Militärverwaltungschef Reeder (410). Le Militärbefehlshaber (s'il restait en fonction) ou son successeur le Reichskommissar (si la Militärverwaltung disparaissait) devaient accepter une limitation de leur compétence à l'économie, un domaine où, provisoirement, Himmler n'osait se hasarder, et aux tâches administratives sans portée politique, pour lesquelles il n'avait aucun intérêt. En tant que HSSPF Jungclaus dirigerait de plus, via un Befehlshaber qui lui serait directement subordonné, le Sipo-SD et demeurerait compétent (ce n'était naturellement pas une exigence à l'égard de la Militarverwaltung) pour toutes les matières dont il s'était déjà occupé depuis avril 1942 dans le cadre de sa Dienststelle et en tant que fondé de pouvoir du Reichsführer-SS pour la politique ethnique germanique en Flandre et en Wallonie (411). Il devait donc, par exemple, rester le chef de la Germanische Leitstelle. Il est clair que dans le secteur civil, à l'exception de l'économie et de quelques tâches administratives considérées comme secondaires, Himmler allait pratique-

<sup>(408)</sup> Souligné par nous.

<sup>(409) «</sup> Bei der weiteren Behandlung der Angelegenheit unter dem neuen Gesichtswinkel der Einsetzung eines Reichskommissars scheint es mir notwendig zu sein, dass von seiten des Reichsführers-SS gegenüber dem Reichskommissar für den Höheren SSund Polizeiführer dieselben Zuständigkeiten gefordert werden, wie in den hisberigen Verhandlungen gegenüber dem Militärbefehlshaber. »

<sup>(410)</sup> On trouve la longue liste des compétences ci désignées dans l'annexe détaillée (deux pages dactylographiées) de la lettre, citée à la note 407, de Kaltenbrunner à Himmler. Le groupe Polizei comprenait, entre autres, les services suivants : police et gendarmerie belge ; sabotage, terrorisme et bandes armées ; représailles ; armes et explosifs ; police administrative, police des mœurs, police de la circulation ; police des étrangers ; internement des étrangers ennemis ; mesures d'emprisonnement, y compris les prises d'otages dans un but de sécurité et les demandes de grâce. Des détails manquent à propos du groupe Volkstum. Le groupe Législation dans la Prāsidialkanzlei de Reeder était compétent pour le droit pénal matériel (le droit pénal matériel décrit les délits et fixe les peines alors que le droit pénal formel décrit la procédure qui doit être suivie par les personnes et les institutions compétentes) ; les affaires d'armes et d'explosifs ; les droits de réunion et d'association ; les affaires ecclésaistiques ; les délits raciaux et sexuels ; toutes les autres questions importantes, en particulier le droit pénal et la nationalité (Staatsangebörigkeit).

<sup>(411)</sup> Dans sa lettre d'accompagnement (voir note 407), Kaltenbrunner précisait qu'il s'agissait de compétences d'Himmler dans sa fonction de Reichskommissar für die Festigung deutschen Volkstums.

ment régner sur la Belgique via son HSSPF - pour autant que le commissaire du Reich acceptât dans son ressort une immixtion politique aussi dangereuse que celle du Reichsführer-SS. Cela ne semblait précisément pas devoir être le cas avec le dignitaire du parti choisi par Hitler pour exercer la fonction de commissaire du Reich : Josef Grohé, Gauleiter du NSDAP à Cologne.

Soyons à nouveau attentifs à la chronologie. Les sources ne nous apprennent à peu près rien concernant la période qui va de la mi-avril à la mijuillet (412). La suite du traitement de la question soulevée par Kaltenbrunner dans sa lettre à Suchaneck (413), n'est donc pas connue. Il est établi qu'Hitler décida, dans la première moitié de juillet, de façon fort soudaine, de limoger von Falkenhausen et de remplacer la Militärverwaltung par une Zivilverwaltung. La mauvaise volonté du Militärbefehlshaber dans l'application des ordonnances sur le travail obligatoire en Allemagne fournit au Führer le prétexte de mettre fin à des années d'hésitation (414). Le 11 (415), il invita, pour le lendemain (416), Grohé à l'Obersalzberg (Berchtesgaden) pour un entretien au plus haut niveau. Le décret d'Hitler concernant l'établissement d'une administration civile d'occupation en Belgique et dans le Nord de la France date du 13 (417). Immédiatement après l'entretien de Berchtesgaden, Grohé invita Reeder à Cologne pour le 14, aux fins de convenir des modalités du transfert des compétences et - c'était le fait important - de demander la collaboration du Militärverwaltungschef compétent pour les affaires belges (418). Reeder accepta. Nous verrons bientôt à quelle condition. On ne sait si le haut fonctionnaire a profité de l'occasion pour proposer au haut dignitaire du parti qu'il connaissait très bien (Reeder était depuis 1936 Regierungspräsident à Cologne) de faire pièce au Reichsführer-SS, dans l'ultime phase de la lutte, en limitant la compétence de Jungclaus au domaine policier ou si c'est Grohé lui-même, conscient de « son autorité politique et de sa plus grande compétence (419) », qui décida de ne tolérer aucune ingérence de la SS dans son ressort. Les deux possibilités ne s'excluent pas.

<sup>(412)</sup> Cfr cependant Berger à Himmler, 23 avril 1944, ci-après, p. 179.

<sup>(413)</sup> Cfr supra, p. 175.

<sup>(414)</sup> Les prodromes de l'établissement d'une Zivilverwaltung en Belgique et dans le Nord de la France sont amplement étudiés dans notre livre Hitler en het politieke lot van België, II (en préparation). Cfr en attendant W. WAGNER, Belgien in der deutschen Politik während des Zweiten Weltkrieges, Boppard, 1974.

<sup>(415)</sup> Pour les dates qui suivent, cfr Pv. Reeder, von Falkenhausen, Grohé, 4 mars 1949, pp. 7 et 11 (Proc. vF. 99). Les témoignages ne sont pas concordants. Nous avons essayé d'établir la chronologie des faits aussi précisément que possible.

<sup>(416)</sup> Le compte rendu (Vermerk) de cette réunion a été publié avec une introduction dans Cabiers, 1, pp. 67-129.

<sup>(417)</sup> Ibidem, p. 68.

<sup>(418)</sup> Pv. Reeder, 4 mars 1949, p. 5 (Proc. vF., 205). Au cours du voyage aller, Reeder fut victime dans la région de Cologne d'un accident de voiture. Grobé vint le visiter à l'hôpital pour y tenir l'entretien prévu. Ce n'est que le 19 juillet que Reeder put être transféré à Bruxelles. Il resta alité jusqu'à la mi-août (Pv. Reeder, 22 février et 4 mars 1949. Proc. vF. 185 et 205. Déclaration de Reeder lors de son procès, feuille d'audience du 27 septembre 1950, p. 10).

<sup>(419)</sup> Selon Grohé dans une lettre adressée le 14 mars 1976 à l'auteur.

Lorsque Grohé partit quatre jours plus tard (18 juillet) à Bruxelles pour s'installer dans sa nouvelle fonction, Jungclaus savait que, cette fois, Himmler avait frappé à côté et que la réussite totale lui avait échappé in extremis. A 11 h. 30, quelques heures avant l'arrivée de Grohé, Jungclaus donna par télex à son chef la nouvelle décevante que le nouveau commissaire du Reich avait fait appel à Reeder et que ce dernier avait accepté à condition toutefois que la politique suivie par lui continue à être d'application (420). Il faut entendre par là, non la politique pro-VNV qui était dépassée, mais la politique anti-SS pour autant qu'elle concerna le comportement à l'égard de la collaboration politique. Une douloureuse précision suivait : la politique ethnique tant convoitée par Himmler serait, avec la propagande, la presse et la culture, confiée à un membre de l'Etat-major de Grohé en tant que Gauleiter. L'avis que le commissaire du Reich viendrait discuter aussi vite que possible de la politique ethnique avec le Reichsführer était la seule maigre consolation (421).

Pendant des années, en tant que Militärverwaltungschef, Reeder s'était opposé avec succès à la nomination d'un HSSPF dans son ressort. Dans la nouvelle administration d'occupation il redevenait le numéro deux. Il pouvait de plus goûter le plaisir de devenir le substitut d'un commissaire du Reich, son « vieil ami », qui, à l'ultime limite, avait barré la route à Himmler sur le terrain politique (422). Pour Reeder, c'était plus qu'une demi-victoire et pour Himmler, c'était plus qu'une demi-défaite, difficile à digérer (428). Lui et les siens, à l'occasion, feraient payer l'adversaire tenace. Lorsqu'à la fin décembre 1944, une reconquête de la Belgique par les Allemands parut probable et que

<sup>(420)</sup> Jungclaus à Himmler, 18 juillet 1944, 11 h. 30. Gebeime Reichssache (IfZM, MA 332 et T-175, 130, 2657000-02).

<sup>(421) «</sup> Auf Wunsch RK Grobé wird Militärverwaltungschef Reeder einschl. Militärverwaltungsstab vom RK übernommen. Reeder hat dem Wunsch des Reichskommissars entsprochen, so lange die bisher von Gruf. Reeder verfolgte Politik vom RK gebilligt wird. Für die Propaganda des RK und für die Volkstumspolitik soll vom Gaustab des RK der SS-Standartenführer Obling abgestellt werden. Bezüglich Führung der gesamten Volkstumspolitik im biesigen Raum beabsichtigt der RK mit dem Reichsführer-SS schnellmöglichst eine Besprechung berbeizuführen. » On connaît peu de choses au sujet de cet entretien. Cfz infra, p. 181.

<sup>(422)</sup> Par décret du 28 juillet constituant son état-major, Grohé nomma Reeder son « représentant général » (aligemeiner Vertreter). (BAK, R 43 II/678b). Au cours de l'instruction de son procès, Reeder tenta de minimiser l'importance de sa nouvelle fonction. Il affirma qu'il n'avait été qu'un « agent de liaison ». En tant qu'ancien collaborateur de von Falkenhausen, il avait prié Grohé de ne pas lui donner un rôle important « dans le cadre d'une administration civile » (Pv. Reeder, 4 mars 1949, pp. 5-6. Proc. vF. 991). Lors de son allocution aux secrétaires généraux à l'occasion de son installation (18 juillet), Grohé déclara cependant que Reeder était appelé à poursuivre son importante tâche (DELANDSHEERE-OOMS, La Belgique sous les Nazis, IV, p. 193). A l'occasion du cinquantième anniversaire de Reeder, le Brüsseler Zeitung (22-23 juillet 1944) écrivit que Grohé avait appelé « son vieil ami et collaborateur de Cologne à poursuivre une tâche à laquelle il s'était consacré corps et âme depuis plus de 4 ans ».

<sup>(423)</sup> Lorsqu'Himmler rencontra Grohé, début août, au Quartier Général du Fübrer, il ne put s'empêcher d'exprimer son dépit de ce que Reeder « n'avait pas donné suite à certains souhaits ». On comprend lesquels. Il avait encore une seconde plainte à exprimer : Reeder avait politiquement soutenu Elias et non Van de Wiele et Degrelle (Pv. Grohé, 2 mars 1949. Proc. vF., 196).

la question de l'administration d'occupation fut envisagée au plus haut niveau, Himmler téléphona d'urgence à Stuckart, secrétaire d'Etat à l'Intérieur, que Reeder ne pouvait revenir en Belgique sous aucun prétexte et qu'en tant qu'officier, il lui était également interdit de franchir la frontière (424). Après l'échec de l'offensive des Ardennes, un Berger haineux alla même jusqu'à accuser en termes clairs Reeder « d'avoir contribué à un rapide effondrement ». Tant chez les Flamands que chez les Wallons c'était, en effet, « l'homme qui avait empêché qu'on en arrive à ses fins ». Il qualifiait Reeder et son conseiller Heym de « particulièrement douteux sur le plan politique » (« politisch auf das Schwerste belastet ») (425). A la même époque, Himmler, Berger et le RSHA s'opposèrent par tous les moyens à l'obtention par celui qui leur mettait des bâtons dans les roues, de la Croix de Chevalier du Mérite militaire et ce, malgré les propositions répétées de l'OKH en ce sens (426).

On peut se demander si Himmler a été tellement surpris du comportement de Grohé. Ne pouvait-il en rien subodorer la volonté profonde du nouveau commissaire du Reich de ne supporter dans l'exercice de sa fonction aucune autre autorité que celle d'Hitler ? Pauvres, les sources vont toutes, à cet égard, dans la même direction. Dès avril, Berger avait signalé à son chef que le Gauleiter de Cologne ne désirait pas jouer le rôle politique de représentant du NSDAP en Belgique, craignant des difficultés avec le Reichsfübrer (427). Il n'est donc pas exagéré d'en déduire qu'à ce moment Himmler savait déjà que Grohé n'était pas disposé à agir dans la ligne de la SS en Belgique occupée, La lettre de Rauter, HSSPF aux Pays-Bas, à un coreligionnaire politique est plus explicite. Le 20 juillet, deux jours après l'installation de la nouvelle administration d'occupation à Bruxelles, il écrivait : « En cette quatrième année d'occupation, il ne sera pas facile au Gauleiter Grohé de s'imposer en tant que Reichskommissar dans les circonstances actuelles en Belgique... Les rapports seront également tendus entre le Gauleiter Grohé et le Reichsführer-SS car ce dernier a pris l'habitude de traiter les questions de politique ethnique flamandes via l'Obergruppenführer Berger... Je peux diffi-

<sup>(424)</sup> Déclaration solennelle (eidesstattliche) de W. Stuckart, 26 mai 1949 (BAK, Alliierte Prozesse IV, von Falkenhausen, 109). Selon Stuckart, Himmler donna cet ordre, le 29 décembre 1944, par téléphone. Reeder se trouvait alors justement chez le secrétaire d'Etat à l'Intérieur, à Berlin, pour un entretien préparatoire concernant le régime d'occupation d'une Belgique dont la reconquête était prévue. Etait-ce un hasard ou Himmler avait-il été secrètement été informé par des fonctionnaires pro SS de la Reichskauzlei?

<sup>(425) «</sup> Nach dem Ammenbruch gilt sowohl bei Flamen wie auch bei Wallonen Reeder als der Mann der Sie nicht zum Zuge kommen liess und damit diesen raschen Zusammenbruch überhaupt ermöglicht hätte. Er ist also wie sein Oberregierungsrat Dr. Heym politisch auf das schwerste belastet. » (Berger à Brandt pour Himmler, 5 janvier 1945, Gebeim. T-175, 36, 2570528-29.)

<sup>(426)</sup> Comme note 415.

<sup>(427)</sup> Berger à Himmler, 23 avril 1944 (RVOA, IS51-N10/2). Berger communiqua à Himmler que Bormann aurait décidé de confier la direction du Germanische Arbeit (täche de la SS !) à Bohle, chef de l'Austandorganisation du NSDAP. Dans ce contexte, écrivait-il, un Arbeitskreis du NSDAP serait établi avec Grohé comme chef pour la Belgique. Ce dernier se serait alors rendu en Belgique pour apprécier la situation de visu. « (Er) scheint aber, da er mit der Beauftragung Schwierigkeiten mit dem Reichsführer-SS befürchet, zurückgetreten zu sein. »

cilement m'imaginer que le commissaire du Reich abandonnera ce domaine politique si important (428). » Il est hautement invraisemblable qu'Himmler ait ignoré ce que Rauter prévoyait de façon aussi précise.

En tout état de cause, Grohé n'envisageait pas d'abandonner la politique ethnique au nouveau HSSPF. Son appel à Reeder et l'acceptation des conditions de ce dernier ne faisaient pas prévoir une évolution favorable pour la politique SS en Belgique même sous une administration civile. Il n'est pas étonnant que Berger ne fût pas à l'aise. Fin juillet, il invita Jungclaus à Berlin. Apparemment soulagé, il informa Himmler que considérée dans son ensemble, la situation était « en fait plus réjouissante » (« wesentlich erfreulicher ») que ce qu'il avait cru (429). Mais il ne put rien avancer de tangible pour justifier son optimisme. Au contraire, il écrivit que Grohé avait rencontré Van de Wiele et Degrelle (490). Tous les deux souhaitaient rompre avec « le système des secrétaires généraux », congédier tous les secrétaires généraux et les remplacer « par des Flamands et des Wallons ». (Berger ne précise pas davantage mais il va de soi que seuls des adhérents à la DeVlag et des rexistes seraient pris en considération pour la succession.) Pour le chef du SS-Hauptamt cette communication était le prélude à une attaque contre l'homme qui s'opposait encore toujours à Himmler à Bruxelles. Par sa « forte influence » sur le commissaire du Reich, Reeder était responsable de ce que la question des secrétaires généraux n'eut pas encore été abordée (481). Berger s'en prenait de façon particulièrement véhémente à Heym, l'ancien référendaire de Reeder pour la politique ethnique qui était, lui aussi, resté en fonc-

<sup>(428) «</sup> Gauleiter Grobé wird es nicht leicht bahen, jetzt im 4. Jahr der Besetzung als Reichskommissar in die belgischen Verhältnisse einzusteigen... Schwierig wird auch das Verhältnis Gauleiter Grobé — Reichsführer-SS werden, da hisber der RFSS über Obergruppenführer Berger die flämische Volkstumsfrage behandelt hat... Ich kann mir nicht gut vorstellen, dass der Reichskommissar auf dieses so wichtige politische Gebiet verzichten wird. » (Ruster à R. Thiel, 20 juillet 1944. RVOA, HSSPF 4a). Le Dr. In 't Veld a eu la grande amabilité de nous procurer une copie de la lettre de Rauter. Concernant R. Thiel, IN 't VELD, op. cit., I, p. 554, note 8.

<sup>(429)</sup> Berger à Himmler, 31 juillet 1944. Gebeime Kommandosache (BAK, NS 19/1541 et T-175, 80, 2600653-54).

<sup>(430)</sup> Grohé avait également rencontré Elias. Il considérait vraisemblablement qu'il était préférable de taire vis-à-vis de Berger le contact avec le chef du VNV. L'entretien Grohé-Elias fut confirmé par les deux parties après la guerre. Grohé évita prudemment de préciser ce dont il avait été question. Il dit seulement qu'il n'avait pas été question de l'exécution d'otages à Gand, une affaire avec laquelle Elias n'avait absolument rien à voir mais qui avait été évoquée par Grohé (Pv. Grohé, 22 février 1949. Proc. vF. 186). Il importe de souligner que l'exécution de 15 otages à Gand date du 23 août 1944. Il est impensable que Grohé, qui était entré en fonction le 18 juillet à Bruxelles, ait attendu plusieurs semaines avant d'inviter le chef du VNV à un entretien. Le témoignage d'Elias est tout à fait différent. Selon lui, Grohé avait conçu le projet de nommer malgré tout de nouveaux secrétaires généraux. A la question de savoir s'il était prêt à offrir la collaboration du VNV, Elias avait répondu « ne pas vouloir la prendre en considération avant que les conditions que j'avais posées lors de mon entretien à Salzbourg ne soient remplies. On en est resté là. » (Pv. Elias, 26 février 1947. Arch. pers. A.) Les sources ne nous apprennent rien quant à la date exacte de l'entretien. Selon Elias, il eut lieu « quelques jours » après l'entrée en fonction de Grohé. Cela doit être exact.

<sup>(431) «</sup> Reichskommissar Grobé scheint unter dem starken Einfluss von SS-Gruppenführer Reeder an dieses Problem nicht berangeben zu wollen. »

tion sous Grohé (482)! Quoiqu'étant un chef SS, il exerçait depuis longtemps une « influence pernicieuse » et « très défavorable » sur son nouveau chef (488). Le Reichsführer ne pouvait-il suggérer à Reeder de libérer Heym pour le Front ? (Suggestion ridicule.) Pour le reste, Berger se contentait de la vague constatation que Grohé « donne l'impression d'être prêt à collaborer de facon ouverte et loyale ».

Le 2 août, le chef du SS-Hauptamt rencontra également Grohé à Berlin. (La veille, Jungclaus avait été officiellement nommé HSSPF (484).) Après « un entretien très approfondi », Berger estima pouvoir à nouveau rassurer Himmler par un rapport optimiste (486). « Je crois que nous en arrivons à une collaboration parfaite », assurait-il, vu que le commissaire du Reich, « à l'encontre des mesures des petites gens de la Chancellerie du Parti, cherche un contact très étroit avec le Reichsführer-SS ».

On peut se demander si l'optimisme affiché par Berger ne cachait en fait son inquiétude. Il ne pouvait, en effet, savoir comment évolueraient les relations entre, d'une part, le complexe SS avec Jungclaus, Berger et Himmler et, d'autre part, le Reichskommissair-Gauleiter appuyé par la Chancellerie du Parti de Bormann, « concurrent le plus dangereux d'Himmler dans les affaires de politique germanique » (436). Notre interrogation doit rester sans réponse étant donné que les circonstances (la fin de l'occupation approchait) ont empêché l'éclatement d'un conflit. Les protagonistes potentiels d'une lutte pour le pouvoir politique avaient vraisemblablement en juillet-août 1944 d'autres préoccupations que celle de se demander qui, du Reichskommissar ou du Reichsführer-SS, définirait et conduirait la politique ethnique en Belgique. Il est certain que Grohé avait gagné la première manche (par surprise ?) en écartant résolument Jungclaus de la politique ethnique dans son nouveau ressort. Entretemps, les éléments d'un conflit explosif s'accumulaient. En tant que Reichskommissar-Gauleiter, Grohé était certainement peu disposé à tolérer l'interférence d'une subordination politique à Himmler sur sa subordination directe à Hitler. Mais en tant que fondé de pouvoir du parti pour toutes les questions de politique ethnique et en vertu de l'ordonnance 54/42 bien connue (487), le Reichsführer-SS était exclusivement compétent en matière de Germanische Arbeit dans un ressort où le frais émoulu Reichskommissar s'était approprié cette compétence en l'enlevant pour ce faire à Jungclaus, représentant d'Himmler. En tant que HSSPF à Bruxelles, Jungclaus demeurait toutefois le chef de la Germanische Leitstelle régionale. Il semble

<sup>(432)</sup> Sous Reeder, Heym avait fonctionné en tant que référendaire personnel. Il avait conservé cette fonction de confiance sous Grohé (Pv. Reeder-Grohé, 6 juillet 1949. Proc. vF., 698).

<sup>(433) «</sup> Für verderblich halte ich, dass der Kriegsverwaltungsrat Heym, der seither schon einen sehr ungünstigen Einfluss (obwohl SS-Führer) auf SS-Gruppenführer hatte, nach wie vor die Volkstumsfragen als Referent bearbeitet.»

<sup>(434)</sup> L'avis de nomination ne parut que le 10 soût 1944 dans le Brüsseler Zeitung.

<sup>(435)</sup> Berger à Himmler, 3 août 1944. Gebeim (T-175, 80, 2600644-46).

<sup>(436)</sup> IN 't VELD, op. cit., I, p. 167.

<sup>(437)</sup> Voir Cabiers, 4, pp. 137-138 et IN 't VELD, op. cit., I, pp. 167-172.

peu probable qu'Himmler se fût laissé ainsi écarter par Grohé d'un domaine qu'il considérait jusque-là comme exclusivement sien.

Ce qui suit donne un avant-goût de la lutte de compétences qui se serait à nouveau déchaînée si les circonstances l'avaient encore permis. Dans la première moitié de décembre 1944. Grohé reçut en son bunker de service, entre Cologne et Düren, la visite d'un représentant des Affaires étrangères, le diplomate Krug von Nidda, chargé par son Ministre de s'informer au sujet de la situation politique en Belgique. (von Ribbentrop nourrissait l'ambition de jouer enfin un rôle dans la Belgienpolitik au cas où notre pays serait à nouveau occupé.) Grohé, toujours commissaire du Reich en titre, déclara immédiatement que « maintenant comme auparavant » il se distançait des méthodes de travail des services allemands compétents en matière de Belgienpolitik. Il se plaignit de n'être parfois informé de certaines mesures et décisions qu'a postiori. Il cita à ce propos les noms de Goebbels et Berger. Le SS-Hauptamt, poursuivit Grobé, fait courir le bruit que je soutiens principalement le VNV. C'est inexact, souligna-t-il. Van de Wiele est « pour les Flamands un chef de loin supérieur » à Elias. Il conclut qu'il fallait mettre un terme aux conflits de compétence (Gegeneinanderarbeiten) entre services allemands devenus de notoriété publique au cours de l'exercice de ses fonctions en Belgique (438).

Aucun doute n'est permis quant à la politique que Grohé aurait suivie à l'encontre de mouvements de collaboration très réduits (439) s'il en avait encore eu l'occasion : en Wallonie, il aurait travaillé avec Rex, en Flandre avec la DeVlag et non avec le VNV. Les instructions d'Himmler du 12 juillet, tacitement approuvées par Hitler, étaient suffisamment claires à cet égard (440). On se demande cependant comment Reeder, représentant et homme de confiance de Grohé, aurait jamais pu collaborer avec Degrelle et Van

<sup>(438)</sup> Note de l'ambassadeur Krug von Nidda pour von Ribbentrop, 14 décembre 1944 (Cabiers, 1, p. 98, note 87). On ne voit pas clairement si Grobé signifiait ainsi qu'il avait eu connaissance de ces abus de par l'exercice de ses fonctions de Reichskommissar ou s'il avait appris, par Reeder et Heym, que ces abus avaient paralysé pendant des années le travail de la Militarverwaltung.

<sup>(439)</sup> Au cours d'un entretien avec Lammers à Berlin le 2 août 1944, Grohé dit notamment que la base politique de l'administration allemande en Belgique et dans le Nord de la France était « particulièrement étroite ». Le VNV, mécontent, se tenait à l'écart. Van de Wiele et Degrelle n'étaient suivis (chacun ?) que par 3 % de la population (Note de Lammers, 4 août 1944. BAK, R 43 II/678b).

population (Note de Lammers, 4 août 1944. BAK, R 43 II/678b).

(440) Supra, p. 154. Grohé considérait Van de Wiele comme « ein offener und gerader Charakter und unser zuverlässigster Freund», Degrelle comme « menschlich sympathisch, ausserordentlich intelligent und gewandt», mais mettait en garde à l'encontre des ambitions belges du chef de Rex (comme note précédente). Selon Die Lage, bulletin interne de la direction de la propagande du Reich du NSDAP (nº du 23 août 1944, p. 10), seuls la DeVlag et Rex étaient encore considérés comme pouvant jouer un rôle politique. Que le rôle politique du VNV fut terminé apparaît clairement dans l'histoire de la Vlaamse Landsleiding (cfr W. MEYERS, La « Vlaamse Landsleiding» — Un « gouvernement » d'émigrés en Allemagne après septembre 1944, dans Cabiers, 2, pp. 238-39). Il faut cependant remarquer qu'Elias lui-même n'était pas prêt à encore jouer un rôle politique actif et l'avait dit clairement aux services allemands compétents. Cela n'empêcha pas certains services allemands, e.a. le Reichsicherheitshauptamt, de « laisser la porte ouverte » (MEYERS, art. cité, pp. 262-263).

de Wiele. En tant qu'alliés d'Himmler, tous deux étaient des adversaires politiques de l'ancien Militarverwaltungschef qui, en outre, ne pouvait personnellement souffrir Degrelle.

Après la guerre, Grohé déclara toutefois qu'en tant que commissaire du Reich, il ne craignait pas Himmler, que ce dernier n'avait rien à lui dire et qu'il aurait créé l'atmosphère qui lui convenait dans son nouveau ressort. Propos auxquels un Reeder expérimenté réagit froidement par la remarque fondée que Grohé n'était resté en fonction que pendant quelques semaines et qu'il aurait lui aussi, après un certain temps, eu des comptes à rendre « aux satellites d'Hitler (441) ». Le plus puissant de ces satellites était un Himmler aux très larges compétences.

## LISTE DES ABREVIATIONS

Arch. pers. A. Archives personnelles de l'auteur

All. Proz. Alliierte Prozesse

BAK Bundesarchiv Koblenz

BDC Berlin Document Center

Cabiers Cahiers d'histoire de la Seconde Guerre mondiale

Can. Canaris

CREHSGM Centre de recherches et d'études historiques de la Seconde

Guerre mondiale

DeVlag Deutsch-Vlämische Arbeitsgemeinschaft

Duits-Vlaamse Arbeidsgemeenschap

DBV Dietse Blauwvoetvendels
DMS Dietse Meisjesscharen
GFP Gebeime Feldpolizei
Gestapo Gebeime Staatspolizei

HSSPF Höberer SS- und Polizeiführer

IfZM Institut für Zeitgeschichte München

JMB Justice Militaire Belge (Auditorat général Bruxelles)

MBBNf Militär Befehlshaber in Belgien und Nordfrankreich

MVC Militärverwaltungschef

NSB Nationaalsocialistische Beweging (Pays-Bas)

NSDAP Nationalsozialistische Deutsche Arbeiterspartei

NSJV Nationaalsocialistische Jeugd Vlaanderen

OFK Oberjeldkommandant(ur)
OKH Oberkommando des Heeres
OKW Oberkommando der Webrmacht

PAB Politisches Archiv Bonn

Proc. Procès

Pv Procès-verbal

RBHC Revue belge d'histoire contemporaine

RFSS Reichsführer-SS

RSHA Reichssicherheitshauptamt

RvOA Rijksinstituut voor Oorlogsdocumentatie Amsterdam

Sipo-SD Sicherheitspolizei-Sicherheitsdienst

SS Schutzstaffel

TB Tätigkeitsbericht de Reeder à l'OKH

T (suivi de Documents microfilmés German Records Microfilmed at trois Alexandria, Va. (GRMA). Le premier chiffre indique la

chiffres) série, le second le rouleau, le troisième l'image

F von Falkenhausen

VNV Vlaams Nationaal Verbond